

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

Désastre nucléaire en France

Réflexions concernant la votation sur l'initiative populaire fédérale «Sortir du nucléaire»

par Ernst Pauli, ingénieur diplômé

Il n'est pas facile d'en trouver trace dans nos médias, bien que le sujet pourrait faire la une des journaux: 21 des 58 réacteurs nucléaires français sont actuellement à l'arrêt.¹ Un tiers des centrales nucléaires françaises ne produisent pas d'électricité. Normalement, les centrales nucléaires sont déconnectées du réseau une fois par année pour l'entretien, le remplacement des barreaux de combustibles et d'éventuelles modifications. Evidemment, on répartit la période de maintenance tout au long de l'année de sorte à ce qu'une capacité suffisante pour la production d'électricité soit à tout moment disponible. Cependant, les arrêts actuels n'avaient pas été prévus, mais ont été décrétés, comme mesure préventive pour protéger la population, par l'*Autorité de sûreté nucléaire* (ASN), l'organisation de contrôle correspondant en Suisse à l'*Inspection fédérale de la sécurité nucléaire* (IFSN).²

Certaines installations ont été mise hors service directement par décret, d'autres en période de maintenance sont soumises à des contrôles supplémentaires prolongeant ainsi la phase d'entretien pour plusieurs mois. Depuis 18 ans, les centrales nucléaires françaises n'ont plus produit aussi peu d'électricité qu'actuellement; et c'est particulièrement en hiver que la demande de courant augmente le plus.

La pénurie est vaincue par l'exploitation des centrales électriques à combustibles fossiles en France, et avant tout par les importations de courant provenant de l'Allemagne. L'Allemagne possède une grande capacité de centrales électriques en réserve et peut fournir suffisamment d'électricité. Les lumières en France ne s'éteignent donc pas malgré la quantité critique de fermetures de centrales électriques. Cependant, depuis septembre, les indices des prix moyens mensuels d'électricité à J+1 à la bourse européenne d'électricité (EPEX SPOT SE) de Paris ont augmenté d'un facteur d'environ 2½ pour atteindre 7,5 centimes d'euros par kWh.

L'ASN réagit aux failles de sécurité

Dans la nouvelle centrale électrique française de Flamanville, on a trouvé des anomalies dans l'acier utilisé dans des parties déjà installées de la cuve du réacteur. La teneur en carbone est plus élevée que spécifiée et peut donc mener à une friabilité des composants sous pression et sous température. La résistance à la rupture des matériaux n'est pas atteinte. Des fuites et la libération de radioactivité pendant l'opération du réacteur ne peuvent pas être exclues. Au cours de ces premiers examens et conclusions à Flamanville, se sont avérés d'autres indices d'irrégularités et de manipulations lors de la certification des aciers pour les cuves de réacteur et les générateurs de vapeur installés actuellement dans les centrales nucléaires françaises. Le 25 octobre 2016, une audition parlementaire a eu lieu sur la base de ces résultats, lors de laquelle les irrégularités dans de nombreux réacteurs français ont été présentées.³ Les analyses ont encore été élargies avec le résultat mentionné ci-dessus. Actuellement, on examine les documents de production et de contrôle de la qualité de 9000 composants construits dans la société métallurgique française *Le Creusot* et dans d'autres sociétés similaires.⁴ Les premiers résultats montrent des écarts dans les spécifications prescrites d'aciers utilisés mais également des documents de contrôle de qualité manipulés. Il faut supposer que dans les années 1960 des composants des centrales nucléaires suisses ont été construits dans des circonstances similaires et

que la qualité de ces composants n'est éventuellement pas garantie.

L'ASN a tiré des conséquences claires de ces conclusions. Chapeau bas devant les fonctionnaires et ingénieurs qui ont tiré, douloureusement, des conclusions claires des connaissances acquises jusqu'à présent. Ils ont mis à l'arrêt un nombre considérable de centrales nucléaires peu fiables et ont ordonné des investigations exhaustives.

Quelle en est la signification pour la Suisse?

Une semaine avant le vote sur l'initiative populaire fédérale «Sortir du nucléaire», une grande clameur devrait s'élever des médias suisses suite à de tels événements. Après avoir déjà trouvé des défauts surprenants à *Beznau 1*, provenant, selon *Axpo*, de la production de la cuve du réacteur construit dans les années 1960, d'autres centrales nucléaires pourraient également être affectées. Cependant, il règne un étonnant silence. Aucune information sur ce sujet ne se trouve dans les médias traditionnels, et même lors de recherches actives sur Internet par une personne connaissant bien le domaine de l'énergie nucléaire, les informations ne se découvrent que par hasard. Dans le cadre de la votation sur l'initiative «Sortir du nucléaire», les citoyens devraient être informés au sujet de la sécurité des centrales nucléaires suisses et de la situation des centrales nucléaires françaises. Pensons seulement à la centrale de Fessenheim, située près de la frontière suisse! La nouvelle situation française souligne que les rapports de sécurité souvent cités concernant les centrales nucléaires sont une fois de plus que du camouflage. Après 30, 40 ans ou plus, on découvre soudain des défauts de matériel et de qualité ainsi que des manipulations. L'*Inspection fédérale de la sécurité nucléaire* (IFSN) – selon ses propres

dières toujours en étroite contact avec les collègues des autres pays – se tient plutôt très réservée concernant la situation en France.

Les problèmes de Beznau 1 sont connus et ont abouti à l'arrêt du réacteur depuis mars 2015. Cependant, ils apparaissent maintenant encore sous un autre jour. Mühleberg, avec son enveloppe de refroidissement réparée provisoirement a été mis à l'arrêt par les opérateurs eux-mêmes. Que reste-t-il encore de normal dans une telle situation? Si les centrales nucléaires suisses continuent à être exploitées, peut-être en tout encore 60 ans au-delà de la sortie «programmée» de l'énergie nucléaire, on risque bien d'être confronté à de mauvaises surprises, telles celles survenues actuellement en France.

Les arguments avancés lors des discussions sur la votation ne sont pas corrects

Dans le débat public sur la sortie du nucléaire et même dans les documents de vote, l'argumentation réside dans l'impossibilité de mettre les centrales nucléaires à l'arrêt, car sinon les exploitants pourraient adresser à la Confédération des demandes de dommages et intérêts de plusieurs milliards. Puis, on explique que le remplacement de l'énergie nucléaire par du «courant sale» produit au charbon aggraverait le bilan de CO₂. Les aspects de la pollution par les rayonnements radioactifs, les énormes dégâts survenant lors de l'extraction de l'uranium et le problème non résolu du stockage définitif ne sont jamais traités. Les gros risques de l'énergie nucléaire – les documents manquants ou les rapports de sécurité établis avec des données manipulées – sont dissimulés en toute connaissance de cause. Il reste un goût amer face au débat politique sur la sortie du nucléaire. L'Etat et ses autorités doivent s'acquitter de leur tâche de prévention auprès du citoyen, face aux risques de

l'énergie nucléaire, aux omissions et manipulations connues et face au danger potentiel et la menace en résultant pour la population. Ces réalités pèsent plus lourdement dans la balance que toutes les autres considérations.

On nous dit ne pas pouvoir remplacer le courant produit dans les centrales nucléaires suisses assez rapidement par les énergies renouvelables. Pour combler le manque, tel qu'il est décrit dans la *Stratégie énergétique 2050*, il faudrait davantage de temps que celui imposé par la «sortie programmée». Cependant, de nombreux, parfois grands projets hydroélectriques en Suisse sont actuellement bloqués pour des raisons économiques. Les nombreuses initiatives photovoltaïques prévues par des particuliers attendent d'obtenir les subventions. Il n'existe pas encore de dynamique pour combler le plus rapidement possible ce manque dans la production, mais elle devrait être initiée par des directives politiques. La seule voie pour éviter un désastre nucléaire comme actuellement en France sont la rapide mise hors service définitive des centrales nucléaires et un développement accéléré des énergies renouvelables propres. •

(Traduction *Horizons et débats*)

¹ Internationale Ärzte für die Verhinderung des Atomkrieges – Ärzte in sozialer Verantwortung e.V. (IPPNW). Fehlerhafte Stahlbauteile stürzen französische Atomindustrie in die Krise. 14/11/16, www.ippnw.de

² Buchsbaum, Lee. France's Nuclear Storm: Many Power Plants Down Due to Quality Concerns. 1/11/16, www.powermag.com

³ Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Hearing of the Parliamentary Office for the Evaluation of Scientific and Technological Choices on the anomalies and irregularities detected on nuclear pressure equipment. 3/11/16, www.french-nuclear-safety.fr

⁴ De Beaupuy, François. Areva Said to Extend Probe of Le Creusot Forge Irregularities. 3/10/16, www.bloomber.com

La puissance des radiations faibles

par le Dr Ursula Knirsch, FMH Neurologie et le Dr Thomas Lippmann, FMH Psychiatrie

cf. Cornelia Hesse-Honegger est illustratrice scientifique. Dans les régions soumises aux radiations du monde entier, entre autre en Suisse, elle a mené des recherches sur les insectes montrant des malformations. Elle a illustré ces recherches par des dessins rigoureusement exacts sur le plan scientifique et remarquables sur le plan artistique. Dans son livre, elle développe la thèse selon laquelle de faibles doses de rayons ionisants provenant de centrales nucléaires – et particulièrement les centrales nucléaires émettant jour et nuit des radiations à faible intervalle de doses – présentent un danger pour les humains et l'environnement naturel.

Dans son très instructif ouvrage «La puissance des radiations faibles», Cornelia Hesse-Honegger nous présente une passionnante alliance de l'art et de la science, riche d'informations. Pour l'auteur, le point de départ de cette analyse en profondeur sur les risques de l'exposition prolongée aux rayonnements nucléaires a été la catastrophe du réacteur de Tchernobyl en 1986. Ce livre est donc également une sorte d'autobiographie, celle d'une créatrice d'art engagée, dont l'action en faveur de l'humain et de la nature est devenue une véritable affaire de cœur.

L'auteur a commencé sa solide formation comme illustratrice scientifique à l'Université de Zurich. Elle a ensuite rassemblé durant de nombreuses années, auprès de divers instituts

de sciences naturelles, et non des moindres, connaissances et expériences sur les insectes ayant subi des mutations génétiques dues à des toxines ou à des radiations. Au travers de la minutie et du regard aiguisé avec lesquels elle a poursuivi, enfin, sa création artistique, il lui a été possible de découvrir et démontrer clairement l'existence de preuves visibles d'une durable radiation de faible activité dans la nature.

«La puissance des radiations faibles» nous emmène en voyage depuis le domaine de la radiobiologie jusqu'aux punaises des bois – pouvant fonctionner comme des bio-indicateurs, là où les radiations durables ont une action biologique, et ce, définitivement et indépendamment du paradigme des valeurs limites. Il faut prendre ces résultats au sérieux, également (ou justement) parce que l'auteur sait décrire, avec les méthodes presque semblables à celles d'une enquête policière, comment les protagonistes du lobby pro-atome ou les institutions impliquées ont toujours essayé de marginaliser ses propres publications.

En même temps, elle démontre par là comment peut fonctionner le travail scientifique libre de tout intérêt de sponsors et les carences que cela entraîne.

On découvre qu'il est possible pour quelqu'un n'ayant jamais eu l'occasion d'étudier la médecine ou d'acquérir des connaissances approfondies en physique ou en biologie, de se faire de façon accessible

et en toute exactitude scientifique une juste représentation de la problématique.

Le livre est divisé en trois grandes sections. «L'art en tant que recherche» illustre le début de ce débat en se basant sur les conséquences de Tchernobyl et le début des études utilisant des bio-indicateurs. Le chapitre «Interruption – La vérité est la fille du

Suite page 3



ISBN: 978-3-9523955-5-4

Espace de recherche et de formation suisse et bureaucratie européenne

Une plus grande confiance en soi serait propice à la Suisse

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

La Suisse fait partie des pays avec une haute qualité et une grande diversité dans la recherche et – maintenant encore – dans la formation. Le manque en matières premières a contraint les Suisses, depuis l'époque de l'industrialisation, à fournir des prestations particulières pour que notre petit pays ait pu acquérir son importance comme espace économique. La coopération avec les pays limitrophes et d'autres Etats est une évidence pour la Suisse, notamment dans les domaines de la science et de la recherche. Ainsi, les hautes écoles suisses et leurs équipes de chercheurs ont toujours participé à des projets internationaux. Cela explique pourquoi, plus récemment, la Suisse participe également à de nombreux programmes de recherche et de formation de l'Union européenne. Ces dernières années, cependant, il s'est avéré qu'une collaboration d'égal à égal avec la bureaucratie de l'UE est devenue presque impossible.

Grande fut l'indignation parmi les étudiants et les enseignants des hautes écoles suisses lorsque la Commission européenne suspendit le 26 février 2014 la participation de la Suisse au programme de recherche *Horizon 2020* et au programme de formation *Erasmus+* – comme moyen de pression contre la décision populaire du 9 février 2014 concernant l'initiative sur l'immigration de masse. Du point de vue juridique, cette décision de la part de l'UE n'était pas acceptable mais les réactions émotionnelles en Suisse ne se dirigeaient pas contre la décision de l'UE mais contre le vote du souverain. En même temps, tout le monde savait que la Confédération ne se désintéresserait pas du sort de ses chercheurs et étudiants.

La base de Horizon 2020: accord sur la recherche des Bilatérales I

Les institutions de recherche suisses participent depuis 1978 à la recherche de la Communauté européenne. Dès 1988, des institutions de recherche suisses ont participé aux Programmes-cadre de recherche (PCR) de l'UE. Jusqu'en 2003, la Confédération finançait directement la participation suisse aux projets.

L'accord de recherche entre la Suisse et l'UE actuellement en vigueur est l'un des sept accords des Bilatérales I, acceptés le 21 mai 2000 par le peuple suisse et entrés en vigueur le 1^{er} juin 2002. A partir de 2004, la Suisse n'a plus participé au PCR en tant qu'«Etat tiers», mais en tant qu'«Etat associé». Par conséquent, la Suisse était soumise aux réglementations de l'UE et payait une cotisation obligatoire au budget intégral de l'UE. Les chercheurs suisses avaient, en déposant des propositions de projets, les mêmes droits que leurs collègues des Etats membres de l'UE et pouvaient également obtenir des subventions de l'UE.

Horizon 2020, le programme-cadre de recherche actuel, dure de 2014 à 2020. Pendant cette période, l'UE met à disposition un budget d'environ 80 milliards d'euros – un montant énorme que les Etats participants doivent payer,¹ y compris la Suisse qui en fait partie depuis le 1^{er} janvier 2014.

L'exclusion partielle de la Suisse d'Horizon 2020 est illégale

Le 26 février 2014, l'UE a stoppé la pleine participation de la Suisse à Horizon 2020 avec l'argumentation suivante: «Une pleine association a été bloquée par la Commission européenne suite à l'adoption de l'initiative «Contre une immigration de masse» et la non-signature du protocole III sur l'expansion de la libre circulation des personnes sur la Croatie. La participation de la Suisse après 2016 n'est assurée que si le protocole III est ratifié jusqu'au 9 février 2017.»²

Le fait de lier la participation de la Suisse aux programmes de recherche de l'UE à une votation populaire suisse et le report de la signature d'un protocole est illicite. La «clause de Guillotine», souvent citée, s'appliquant bien aux 7 accords des Bilatérales I – dont fait partie l'accord sur la recherche – est définie de manière claire et nette: «Si l'un des accords

n'est pas prolongé ou dénoncé, les autres sont caducs.»³

Suite à l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse par le peuple suisse, l'Accord sur la libre circulation (ALCP) n'a pas été résilié. Le nouvel article constitutionnel 121a contient uniquement l'appel au Conseil fédéral et au Parlement, de mettre en œuvre le contenu par une loi fédérale et de renégocier l'ALCP, dans le cas où l'UE ne serait pas d'accord avec l'application. Il n'est pas question d'une résiliation de la part de la Suisse, et – selon des cercles bien informés – pas non plus de la part de l'UE.

C'est pourquoi l'UE n'a pas le droit d'abroger pratiquement l'accord sur la recherche ou n'importe quel autre accord bilatéral. Le renvoi de la ratification de l'Accord sur la libre circulation avec la Croatie par la Suisse n'est pas non plus une raison pour des sanctions. Dans la vie quotidienne diplomatique de tels attermoissements sont monnaie courante – comme par exemple le comportement de l'UE face aux pays candidats à l'adhésion – et ne signifient pas un non catégorique à un règlement de la situation.

Le 17 juin 2016, le Parlement à Berne a pour sa part mis la ratification du protocole sur la Croatie en lien avec le fait «qu'il existe déjà avec l'Union européenne un règlement compatible avec l'ordre juridique suisse à propos de la gestion migratoire».⁴ Donc rien n'est encore établi quant à la suite. Dans ses contacts avec un Etat ami, l'UE ferait mieux d'accepter une renégociation de l'Accord sur la libre circulation des personnes avec la Suisse plutôt que de rompre des accords existants.

L'UE ne peut renoncer à la recherche de pointe suisse

En réalité, Bruxelles ne peut pas renoncer à la participation de la recherche de haute qualité des hautes écoles et autres institutions suisses. C'est pourquoi la Commission européenne a entrepris un tri remarquable: dans les domaines de recherche les plus importantes, le dit «pilier de l'excellence de la science» («Excellent Science pillar»),⁵ la Suisse doit garder son statut d'Etat associé. Dans toutes les autres parties d'Horizon 2020, elle est arbitrairement dégradée au statut d'un Etat tiers non-associé. Si la Suisse ne ratifie pas jusqu'au 9 février 2017 l'Accord sur la libre circulation avec la Croatie, la Commission européenne confirme que les institutions de recherche suisses seraient traitées comme des entités d'Etats tiers.⁶ Mais cela paraît pire que ça ne l'est.

Le financement direct par la Confédération plus efficace et moins cher

Le 24 juin 2014, le Conseil fédéral a déjà décidé des mesures de transition pour la participation de chercheurs suisses à des projets de coopération dans le cadre d'Horizon 2020. Ils seront financés directement par la Confédération: «Les chercheurs suisses doivent pouvoir participer, dans le cadre des conditions accordées aux Etats tiers, aux diverses activités comme ce serait le cas lors d'une association de la Suisse aux programmes-cadre de recherche de l'UE.»⁷

Que veut-on de plus? La Confédération organise à nouveau elle-même la collaboration de la recherche avec l'étranger, comme avant les Bilatérales I et garde en main le financement. En outre cela revient, sans le détour des cotisations suisses par les pots financiers de Bruxelles, considérablement moins cher: si la Suisse participait à partir de 2017 à nouveau de manière contractuelle aux programmes de l'UE, les dépenses fédérales augmenteraient sensiblement. Ainsi, l'Administration fédérale des Finances prévoit dans le budget pour 2017 une augmentation des dépenses pour la «recherche appliquée» de 1,374 à 1,571 milliards de francs, donc de 14,4% (!): «La forte augmentation (+198 millions) par rapport à 2016 s'explique en grande partie par des cotisations plus élevées aux programmes de recherche de l'UE (+120 millions). Le Conseil fédéral part d'une entière association à Horizon 2020 à

partir du 1/1/17. [...]»⁸ [Mise en relief par *Horizons et débats*].

Là-aussi, le principe s'applique que plus l'organisation est vaste et peu transparente, plus les coûts augmentent. A ce propos, le professeur d'économie *Mathias Binswanger* explique: «Le soutien de la recherche à la mode de l'UE a transformé une partie de la recherche en simples programmes d'occupations où l'administration et le contrôle de la recherche éclipsent de plus en plus la recherche en tant que telle. Car avec l'envergure et la complexité des projets ainsi que le nombre croissant des partenaires aux recherches, la croissance de la bureaucratie croît de manière hors de proportion». Et Binswanger de compléter: «Si l'on respecte le facteur de la bureaucratie, le soutien national à la recherche en Suisse fonctionne mieux et de manière plus efficace.»⁹

Abandon d'Erasmus+ : action illégitime de l'UE à impact massif

Erasmus, actuellement *Erasmus+*, est un programme de soutien qui donne accès à des bourses pour des stages universitaires à l'étranger auxquels la Suisse participe de manière contractuelle. L'exclusion de la Suisse par la Commission européenne était une provocation préméditée afin de faire réagir les cercles estudiantins et du corps des enseignants universitaires – également à l'étranger – contre le vote populaire suisse en matière d'immigration. Ainsi, le 20 février 2014 (alors que la Commission européenne avait déjà annoncé publiquement sa décision du 26 février), 300 étudiants enterrèrent de manière symbolique *Erasmus* et *Horizon 2020* sur la Place fédérale à Berne. Dans un appel publié en ligne et intitulé «Not without Switzerland», signé par 30 000 personnes, le VSS (Verband der Schweizer Studierendenschaften¹⁰), le *Fonds national suisse* et d'autres organisations dépeignirent l'avenir de l'Espace de recherche et de formation Suisse dans les couleurs les plus sombres.¹¹ En réalité, ses manifestations dramatiques se révélèrent être, peu de temps plus tard, totalement inutiles.

Erasmus n'a rien à voir avec les Bilatérales I

L'exclusion de la Suisse d'*Erasmus+* était encore «plus illégitime» que celle d'*Horizon 2020* – si la comparaison de l'adjectif «illégitime» était possible. Car, cet accord réglant la participation de la Suisse aux programmes de formation de l'UE ne fut conclu qu'à la suite des Bilatérales II.¹² Le DFAE a déclaré: «Dans le cadre des Accords bilatéraux II, seule une déclaration d'intention avait été adoptée sur la participation de la Suisse aux programmes communautaires d'éducation et de formation 2007–2013. L'accord à proprement parler a été signé le 15 février 2010.»¹³ Le programme suivant *Erasmus+* est entré en vigueur à partir de 2014.

Il est intéressant de constater qu'on avait réellement placé dans l'article 3, alinéa 2 de l'accord de 2010 un lien avec la «clause guillotine» pour le cas de la résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes de 1999: «Le présent accord ne sera pas prorogé en cas d'extinction ou de dénonciation de l'accord du 21 juin 1999 sur la libre circulation des personnes entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part.» A l'époque personne n'avait pris conscience de cette clause assez bizarre, parce que le Conseil fédéral a tenu à la faire passer sous silence. Autrement, les citoyens se seraient sérieusement posés la question de savoir comment il se faisait que le Conseil fédéral place sa signature sous un accord qui, lors de l'extinction d'un accord antérieur, est automatiquement annulé.

Même sans Erasmus+, la Confédération prend en charge les coûts – y compris pour les étrangers ...

Quant aux programmes de formation de l'UE, la Suisse y participait déjà longtemps avant les Bilatérales I et II. Depuis 1992, elle y participait «indirectement», c'est-à-dire en finançant

elle-même les bourses des étudiants suisses à l'étranger. C'est ce qu'elle fait à nouveau, suite au rejet contraire à l'accord de la Suisse par l'UE. A la question inquiète du conseiller aux Etats *Felix Gutzwiller* dans son interpellation du 19/3/15 «Quelles sont les conséquences concrètes du traitement de la Suisse en tant que pays tiers?», la réponse du Conseil fédéral concernant Erasmus+ est très claire: «Du fait de la solution transitoire, la Suisse prend en charge le financement de l'ensemble des activités exercées par des Suisses dans un pays européen et – à la différence des pays participant au programme – elle finance également les séjours effectués en Suisse par des ressortissants de l'UE dans le cadre d'échanges d'étudiants, de stages professionnels ou de projets de coopération.»¹⁴ [mise en relief par *Horizons et débats*]

Que dire face à cette générosité suisse – qui ne rend apparemment pas à l'UE la monnaie de sa pièce!

... malgré cela, le statut de «pays tiers» est là aussi moins cher et plus efficace

Et le Conseil fédéral de continuer: «La solution transitoire offre en revanche à la Suisse plus de flexibilité dans le choix de ses priorités et les moyens dépensés correspondent à la participation effective, ce qui ne serait pas forcément le cas lors d'une nouvelle association à part entière comprenant un montant fixe à verser à l'UE. Comme les négociations sont actuellement suspendues, il n'est cependant pas possible d'indiquer quelles seraient les conditions et la charge financière d'une pleine association.» [mise en relief par *Horizons et débats*]

C'est donc évident: si la Suisse garde le dossier dans ses propres mains, elle ne finance au moins que les séjours des étudiants et des stagiaires étrangers séjournant effectivement dans une université suisse. Le montant fixe dû à l'UE serait en revanche considérablement plus élevé et l'on ne saurait pas précisément comment cet argent serait utilisé. Il revient donc à nos lectrices et lecteurs de réfléchir sur l'utilité de cet accord ou d'autres accords avec l'UE. •

¹ Eidg. Departement für auswärtige Angelegenheiten EDA, Direktion für europäische Angelegenheiten DEA, *Faktenblatt Forschung vom September 2016* (im folgenden zitiert: EDA, *Faktenblatt Forschung vom September 2016*) www.eda.admin.ch/content/dam/eda/de/documents/fs/08-FS-Forschung_de.pdf

² EDA, *Faktenblatt Forschung vom September 2016*

³ EDA, *Bilaterale I*, <https://www.eda.admin.ch/dea/de/home/europapolitik/ueberblick/bilaterale-1.html>

⁴ Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation SBF, *Horizon 2020: Beteiligung von in der Schweiz tätigen Forschenden, Einreichung von Horizon 2020 Gesuchen bei der Europäischen Kommission 2016–2017*. Aktualisierte Information vom 17.8.2016

⁵ Dieser Pfeiler umfasst die Stipendien des Europäischen Forschungsrats (ERC), die Marie-Sklodowska-Curie-Massnahmen, die «Future and Emerging Technologies» (wie zum Beispiel das Human Brain Projekt der ETH Lausanne) sowie Forschungsinfrastrukturen. vgl. EDA, *Faktenblatt Forschung vom September 2016*

⁶ European Commission, *Swiss participation in Horizon 2020*, version June 2016

⁷ *Medienmitteilung des Bundesrates vom 25.6.2014*. «Horizon 2020»: Unterstützung für Forschende in der Schweiz

⁸ Eidg. Finanzverwaltung, 16.041 *Botschaft zum Voranschlag 2017 vom 24.8.2016*, S. 81/82

⁹ Binswanger, Mathias, Professor für Volkswirtschaftslehre. «Europa. Bürokratie statt Forschung». *Weltwoche* Nr. 30/31.2016

¹⁰ Was für ein Gender-Unwort!

¹¹ www.not-without-switzerland.org

¹² 4.042.268.1 *Abkommen zwischen der Schweizerischen Eidgenossenschaft und der Europäischen Union zur Festlegung der Voraussetzungen und Bedingungen für die Beteiligung der Schweizerischen Eidgenossenschaft am Programm «Jugend in Aktion» und am Aktionsprogramm im Bereich des lebenslangen Lernens (2007–2013) vom 15.2.2010*, in Kraft seit dem 1.3.2011

¹³ <https://www.eda.admin.ch/dea/de/home/europapolitik/ueberblick/bilaterale-2.html>

¹⁴ 15.3212 *Interpellation von Felix Gutzwiller vom 19.3.2015*. Erasmus plus und Horizon 2020. Die Schweiz als Drittland

L'Europe et le nouveau président des Etats-Unis

par Karl Müller

On apprend peu de choses, par les médias traditionnels européens, sur ce que les citoyennes et citoyens pensent du nouveau président des Etats-Unis. Depuis qu'on connaît les résultats de l'élection (du président et d'une grande partie du Congrès) se sont surtout les politiciens, certaines «élites» et «intellectuels» ainsi que les journalistes qui s'expriment. Mais on apprend par les médias, qui publient des avis de lecteurs concernant leurs articles, que tout le monde n'est pas de l'avis du «mainstream».

Voici deux exemples pris du journal «Frankfurter Allgemeine Zeitung» du 10 novembre. A propos du résultat de l'élection, un lecteur s'est exprimé de la manière suivante sur les nombreuses analyses de politiciens et de journalistes: «Ce sont les stupides qui l'ont élu, voilà un des résultats de ses analyses. Mais peut-être que cela exprime également le sentiment d'un grand nombre de citoyens observant les mensonges et les tentatives des médias et des politiciens de les mettre sous tutelle. Car ceux-ci ne se préoccupent que du politiquement correct et en rien de ce que pense le peuple.» Un autre lecteur s'ex-

prime ainsi: «Il semble que ce soit profondément ancré dans les gènes des Allemands de se sentir supérieur aux autres, en se prenant pour les maîtres du monde ou en jouant les champions de la bien-pensance. Les Etats-Unis ont voté, que cela plaise ou non, nous devons l'accepter. De même que le nouveau président a encore beaucoup à apprendre, les politiciens allemands et européens vont devoir s'habituer à la nouvelle administration. Ce n'est pas un bon départ que de vouloir être impertinent comme l'est par exemple le président du parti socialiste, avec l'arrogance souvent rencontrée chez certains représentants de la gauche et des Verts, ou bien d'entendre Mme Merkel donner des leçons sur les valeurs communes.»

Plus de retenue diplomatique

Le comportement des hommes politiques et des médias dans le contexte des relations internationales a fortement changé au cours des 25 dernières années. Ce qu'on considérerait comme les bases du droit international et des habitudes diplomatiques correspondant à la Charte des Nations Unies – notamment la retenue verbale lors de commentaires officiels

concernant les affaires intérieures d'un autre Etat souverain (dont font certainement partie les élections) – ne compte plus pour une grande partie des «élites» européennes. Il y a certes des raisons de politique extérieure, mais dans le cas du nouveau président des Etats-Unis encore davantage des raisons intérieures au pays. Des gros titres, tel celui de la «Neue Zürcher Zeitung» des 12/13 novembre, «Trump est partout», donnent un aperçu de la situation. Les «élites» ou l'«Establishment», qui mènent encore la barque, veulent à tout prix maintenir leur position dominante mais se voient – avec de bonnes raisons – remis en cause par un nombre grandissant de citoyennes et citoyens.

Le mot à la mode «populiste» pourrait sortir du roman «1984» de George Orwell

Ce mot à la mode ne possède aucune définition claire. Tout comme Donald Trump passe pour un «populiste», on qualifie également toute une série de personnalités en Europe par ce terme. Parfois, selon la «Neue Zürcher Zeitung» du 10 novembre, on parle aussi de «démagogues» (du grec demagogos), du fait que les électeurs d'Athènes,

pendant la guerre du Péloponnèse, se laissent convaincre par des orateurs habiles de se lancer dans des guerres aux résultats catastrophiques.

En observant la situation actuelle, on ne peut qu'être méfiant envers l'utilisation de ces notions. Car ce ne sont pas les «populistes» actuels qui appellent à la guerre, la préparent et la font. Il s'agit bien de l'«Establishment» – et il faut malheureusement constater que ces «élites», se nommant aussi «communauté de valeurs occidentale», ont conduit notre planète dans une impasse catastrophique tant au niveau politique et économique qu'au niveau social et culturel.

A quels critères se fier?

Qu'on nous permette une question: les personnes mesurant les «élites» actuelles selon les critères du droit naturel, des droits humains ou du droit international sont-elles toutes des «populistes», voire des «démagogues»? Ou bien ne serait-ce pas plutôt que cet «Establishment» a perdu tout sens pour les valeurs cardinales que sont la jus-

Suite page 4

Nomination de Michael Flynn au poste de conseiller de Sécurité nationale par Donald Trump

km. De nombreux médias ont communiqué le 18 novembre 2016 la nomination du général Michael Flynn, ancien chef du service de renseignement militaire américain DIA au poste de conseiller de la Sécurité nationale du futur gouvernement américain par Donald Trump. Le général Flynn avait été licencié par le président Obama après deux ans de mandat (2012-2014). Dans les médias traditionnels allemands la nomination de Michael Flynn est fortement critiquée.

Le 16 novembre 2016, Willy Wimmer, par contre, a écrit au sujet de Michael Flynn: «Il y a exactement un an, je me suis retrouvé à une table du président de la Fédération de Russie, M. Vladimir Poutine, à Moscou dans le «Nouveau Manège» avec le général américain Flynn, qui venait d'être mis à la retraite. Un dîner festif était annoncé. Peu avant, l'ancien général Flynn avait révélé dans les médias mondiaux qui était le réel créateur de l'EI/Daesh et avait ainsi impitoyablement exposé Washington.»

Dans le nouveau livre de Daniele Ganser «Illegale Kriege. Wie die Nato-Länder die UNO sabotieren. Eine Chronik von Kuba bis Syrien» [Guerres illégales. Comment les pays de l'OTAN sabotent l'ONU. Une chronique de Cuba à la Syrie.], on peut lire dans les pages 297/298 un extrait d'un document de la DIA:

«Le contenu du document secret vous laisse sans voix», tel fut le commentaire de Jürgen Todenhöfer, lors de la divulgation du document du DIA en 2015. Depuis, il est évident que les pays de l'OTAN coopèrent avec les djihadistes pour renverser Assad. Il faut lire deux fois le passage pertinent, avant de pouvoir y croire: «Les salafistes, les Frères musulmans et Al-Qaïda en Irak (AQI) (ainsi appelait-on le futur Etat islamique) sont les forces principales dirigeant la révolte en Syrie», dit le document sans détour [...]. «Un lauréat du prix Nobel comme parrain du terrorisme! L'Occident aux côtés du terrorisme international! Un promoteur du terrorisme international en connaissance de la cause!» critiqua Toden-

höfer. Mais les médias soumis à l'OTAN firent disparaître le document dans les troubles de la guerre. [...]

Le chef du service de renseignement militaire américain DIA, le général Michael Flynn, a confirmé l'authenticité de ce rapport envers le journaliste Mehdi Hasan. «Oui, j'ai vu ce document du DIA d'août 2012», dit Flynn. Le journaliste Mehdi Hasan lui a donc demandé pourquoi les Etats-Unis collaboraient avec des djihadistes radicaux. «C'était une décision intentionnelle du gouvernement», répondit Flynn. «Vous devez vraiment demander au président américain ce qu'il fait, parce que c'est absolument déroutant.» Par cette déclaration le général Flynn a vraiment frappé dans le mille.»

Et dans le paragraphe suivant Daniele Ganser ajoute: «Le général Michael Flynn et d'autres officiers de haut niveau aux Etats-Unis ne veulent pas qu'Assad soit remplacé par des fondamentalistes. Ils considèrent comme erroné le soutien des pays de l'OTAN aux groupes islamiques

radicaux tels Daesh et al-Nusra. «Si le public américain pouvait prendre connaissance des informations extrêmement sensibles de nos services de renseignements sur lesquels nous travaillons quotidiennement, il deviendrait fou», a déclaré Flynn au journaliste d'investigation Seymour Hersh. «Nous connaissions la stratégie à long terme et la planification opérationnelle de l'Etat islamique et nous discutions aussi le fait que la Turquie détournait sciemment le regard quand l'Etat islamique devint toujours plus fort en Syrie.» Cependant, les rapports du DIA ont rencontré une «forte résistance» auprès de l'administration Obama. «J'avais l'impression qu'on ne voulait pas entendre la vérité», a expliqué Flynn qui dut démissionner. Le colonel Patrick Lang, ayant travaillé pendant dix ans pour le DIA, expliqua que Flynn «avait attiré la colère de la Maison Blanche parce qu'il voulait absolument dire la vérité concernant la Syrie ... Il refusa de se taire.»

(Traduction Horizons et débats)

Les Etats-Unis ont un nouveau président, la Suisse a toujours les mêmes intérêts

par Pierre-Gabriel Bieri, Centre Patronal, Lausanne

Beaucoup de commentateurs, en Suisse, réagissent de manière émotionnelle à l'élection présidentielle américaine, en analysant cet événement sous un angle moral et en oubliant de se concentrer sur les intérêts concrets de la Suisse.

La politique-spectacle, produit des médias

On nous pardonnera de revenir sur le thème de l'élection présidentielle américaine, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre depuis une semaine ... mais qui laisse encore un peu de

place pour des propos mesurés et dépassionnés.

Un premier axe de réflexion concerne évidemment le rôle des médias. Ceux-ci sont en bonne partie responsables de l'effet de surprise soulevé par cette élection, car, dans les derniers jours qui ont précédé le scrutin, quasiment aucun d'entre eux ne semblait envisager une telle issue. Cette unanimité, probablement influencée par les préférences politiques des rédactions, a masqué une partie de la réalité. Les journalistes jurent aujourd'hui qu'on ne les y reprendra plus, qu'ils veilleront désor-

mais à écouter toutes les couches de la société et pas seulement les «élites» (ce terme désignant essentiellement les cercles qu'ils fréquentent). On se réjouit de ce désir d'ouverture d'esprit – déjà régulièrement exprimé depuis plusieurs années. Mais l'objectivité individuelle parfaite n'est pas de ce monde, et il faut donc continuer à plaider sans relâche pour une véritable pluralité des médias, afin que des voix variées puissent se faire entendre et donner, ensemble, une image plus réaliste du monde. Internet et les réseaux sociaux y contribuent déjà en partie.

A cela s'ajoute que la politique-spectacle, qui semble avoir triomphé à cette occasion, est aussi un produit des médias. Ces mêmes médias qui regrettent la non-élection d'une candidate qu'ils jugeaient (à tort ou à raison) modérée et raisonnable, sont aussi ceux qui habituent leur public à s'enthousiasmer devant des émissions de télé-réalité et de bruyants plateaux-spectacles; ce sont eux encore qui soupirent lorsque la politique leur semble ennuyeuse, et qui revendiquent le droit de briser les tabous, de braver les interdits et de bousculer le conformisme. L'élection présidentielle américaine a ainsi été, en partie, le reflet d'une société du divertissement à laquelle les médias prétendent s'adapter, mais qu'ils contribuent aussi à façonner.

Une politique américaine moins interventionniste?

On peut ensuite se demander si les observateurs européens n'ont pas pris un peu trop au sérieux le jeu électoral américain. Durant la campagne, M. Donald Trump s'est volontiers montré vulgaire et arrogant; après le verdict des urnes, ses premières déclarations ont plutôt été celles d'un homme conscient de ses responsabilités. On le jugera donc sur ses actes. N'est-ce pas ainsi que l'on agit avec les autres politiciens, qui eux aussi, parfois, se comportent différemment avant et après les élections?

Suite page 4

«La puissance des radiations faibles»

suite de la page 1

temps» introduit des notions comme celles de l'effet Petkau et le caractère problématique des valeurs limites arbitrairement définies. Les avis de critiques de l'énergie nucléaire, ainsi que leurs travaux sont également mentionnés.

Le chapitre le plus important «La contamination radioactive impunie» est consacrée aux sujets suivants: l'extraction d'uranium, les bombes nucléaires, les centrales nucléaires et les déchets radioactifs. Les conséquences de l'extraction d'uranium sur les groupes de population locaux dans diverses régions du monde y sont ainsi examinées. On ne peut manquer de remarquer, dans ce chapitre, les implications directes et

immédiates de l'énergie nucléaire et de la production d'armes nucléaires. Les efforts entrepris par certains lobbyistes afin de minimiser les conséquences de la contamination radioactive, que ce soit dans l'expérimentation des armes nucléaires (y compris sur des êtres humains), l'utilisation de bombes atomiques (Hiroshima et Nagasaki), les accidents et les incidents se produisant dans les centrales nucléaires ou les sites de stockage présumés, sont également clairement décrits. L'annexe donne un aperçu très clair des notions physiques. Le chapitre: «Les valeurs», également compris dans l'annexe, est un peu un genre de «Who's who» des scientifiques, médecins et journalistes ayant abordé de façon critique l'énergie nucléaire et toutes ses facettes. Il devient évident qu'il ne s'agit pas là d'un mouvement issu d'une

poignée d'activistes naïfs ou politiquement radicaux, mais de personnalités bien connues aux paroles desquelles nous devrions prêter l'oreille de toute urgence.

Nous terminerons donc cette critique sur une citation d'Ernst Bloch que Cornelia Hesse-Honegger a mis en exergue dans son livre, de toute évidence source de son inspiration: «Nous sommes responsables, non seulement de ce que nous entreprenons, mais encore de ce que nous acceptons sans objection».

Nous souhaitons à ce livre de nombreux lecteurs.

Hesse-Honegger, Cornelia. *Die Macht der schwachen Strahlung – was uns die Atomindustrie verschweigt*. [La puissance des radiations faibles – ce que nous cache l'industrie nucléaire]. Soleure 2016

(Traduction Horizons et débats)

«L'avenir est aux pays libres qui coopèrent»

Entretien avec François Asselineau, Président du parti français UPR

François Asselineau préside l'«Union populaire républicaine» (UPR), un parti qui milite pour la sortie de l'UE et de l'OTAN. Il analyse ici les causes du vote britannique et les crises auxquelles est désormais confrontée l'Union européenne.

Ruptures: Les dirigeants européens s'effraient eux-mêmes de l'ampleur des crises qui secouent l'Union européenne. Comment réagissez-vous?

François Asselineau: La situation actuelle illustre les analyses que nous n'avons cessé de proposer depuis dix ans. Le choc – salulaire – du référendum britannique constitue à cet égard une étape décisive dans la mise en cause de l'intégration européenne.

Le Brexit représente donc un tournant ...

Tout d'abord, il fait s'effondrer un dogme cultivé depuis la naissance de l'UE: les Anglais ont montré que le processus d'intégration n'a rien d'irréversible: on peut en sortir! La deuxième leçon est que l'Apocalypse annoncée avec aplomb par l'unanimité des «élites mondialisées» ne s'est pas produite. Ainsi, la directrice générale du FMI avait martelé que l'effondrement de l'économie britannique serait immédiat. Non seulement cela n'a pas été le cas, mais plusieurs indices marquent même un rebond (consommation, exportations ...). Les prophètes de malheur ont été spectaculairement démentis.

Les mêmes mettaient en garde contre un danger isolément auquel ne manquerait pas d'être confrontée l'Angleterre ...

Le Royaume-Uni n'est pas menacé d'isolement, au contraire: plusieurs pays ont manifesté leur volonté de négocier avec Londres de nouveaux accords commerciaux, comme l'Inde, la Corée du Sud, le Mexique ... Au point que la Commission a tapé du poing sur la table: tant que la Grande-Bretagne n'est pas

sortie de l'UE, elle n'a pas le droit d'engager ce type de négociations, dont Bruxelles a l'exclusivité. Bref, le Royaume-Uni va redevenir un pays «normal» libre de négocier en son nom propre ...

A votre avis, qu'est-ce qui a rendu possible le verdict des électeurs outre-Manche?

D'abord, le paysage médiatique a peu à voir avec ce que l'on connaît en France, par exemple, où la quasi-unanimité de la «grande presse» est pro-UE de manière pavlovienne. Par ailleurs, il y a une longue tradition insulaire d'attachement à l'indépendance nationale. Enfin, ce sont dans les villes ouvrières et les banlieues populaires que le Brexit a connu ses plus grands succès. Le vote ne peut être caractérisé comme un vote «de droite» ou d'«extrême-droite», mais plutôt comme une prise de conscience des dégâts de l'intégration européenne: carnages dans les secteurs industriel, agricole, de la pêche ... Pour contrer la thèse d'un vote «raciste», je conseille de visionner le film *Brexit, The Movie*, que l'UPR a entièrement traduit, et qui est visible sur la Toile.

«Le Royaume-Uni n'est pas menacé d'isolement, au contraire: plusieurs pays ont manifesté leur volonté de négocier avec Londres de nouveaux accords commerciaux, comme l'Inde, la Corée du Sud, le Mexique.»

Autre crise qui inquiète Bruxelles: les réfugiés ...

Ceux qui fuient vers l'Europe viennent avant tout de pays que l'Occident a sciemment déstabilisés: Syrie, Irak, Libye, Afghanistan... Par ailleurs, des forces ont discrètement intérêt à ce que des centaines de milliers de réfugiés arrivent en Europe: du patronat, notamment allemand, qui y voit une manière de peser sur le prix du travail en instrumentalisant ces malheureux, à la fondation du

milliardaire *George Soros*, qui entend promouvoir le multiculturalisme en Europe – quitte à provoquer en retour des réactions racistes, instrumentalisées ici et là.

Et la crise de l'euro, est-elle derrière nous?

L'euro est condamné à s'effondrer, pour une raison avant tout politique: une monnaie, c'est un peuple, avec une solidarité naturelle en son sein. Toutes les constructions monétaires supranationales se sont fracassées sur l'ignorance de cette donnée fondamentale, qui a évidemment une dimension économique: dès lors que plusieurs entités qui utilisent ladite monnaie connaissent des évolutions divergentes – coût des facteurs de production, inflation, chômage, dette ... – il n'y a que deux solutions: ou des transferts financiers massifs, ou la réappropriation par certaines d'entre elles de la liberté de déprécier sa monnaie.

La première hypothèse pourrait convenir aux pays du sud ...

Ce qui est parfaitement naturel et accepté entre l'Île de France et le Limousin ne l'est pas du tout entre l'Allemagne et la Grèce, par exemple. Il faudra donc bien en revenir à la liberté monétaire permettant à chaque pays d'avoir une devise en phase avec sa propre économie. Aujourd'hui, l'euro est notoirement sous-évalué pour l'Allemagne – qui bat régulièrement des records mondiaux d'exportations – et surévalué pour la France, dont les exportations sont handicapées.

L'UPR ne se prononce pas seulement pour la sortie de l'UE, mais aussi de l'OTAN. Pourquoi?

Ces deux organisations jumelles représentent les deux faces – politique et militaire – d'une même médaille: celle de l'asservissement de l'Europe aux intérêts de Washington. L'Alliance atlantique tout comme l'UE sont des

résidus anachroniques de la Seconde Guerre mondiale, qui auraient dû disparaître, et qui nous poussent au conflit avec la Russie. Ce qui heurte d'ailleurs la sensibilité d'un grand nombre de nos compatriotes.

Vous comptez vous présenter à la prochaine présidentielle ...

Je crois à un réveil des peuples, à leur aspiration à se réapproprier la démocratie, Internet étant à cet égard un outil qui bouleverse la donne. Obtenir 500 signatures de maires n'est pas aisé, en particulier pour l'UPR qui est systématiquement boycottée par les grands médias. Une situation d'autant plus injuste qu'en dix ans, nous sommes passés de zéro ... à 12 000 adhérents. Aux élections européennes de 2014, nous avons récolté 77 000 suffrages, et 190 000 un an plus tard aux régionales, soit bien plus que le NPA par exemple. Notre site Internet se classe deuxième par son audience parmi tous les partis politiques, et notre chaîne *Youtube* cumule plus de 6 millions de vues. Cela explique que de nombreux maires que nous rencontrons nous connaissent. Nous avons donc de bonnes raisons de croire les 500 parrainages à portée de main.

Votre parti a été fondé à l'occasion du 50^e anniversaire du Traité de Rome, en 2007. Quel a été le fil rouge de votre action?

Ce n'est pas seulement les politiques de l'UE qui sont en cause, mais le principe même de l'intégration. Il est donc vain et dangereux de plaider pour «une autre Europe». Ladite «construction» européenne relève en réalité d'une mentalité du passé, car elle enferme les peuples dans un étroit carcan continental. L'avenir est, à l'inverse, à des pays libres, qui coopèrent en reprenant toute leur place dans le concert universel des nations. •

Source: *Ruptures* n° 58 du 27/9/16, www.ruptures-presse.fr

«L'Europe et le nouveau président ...»

suite de la page 3

tice, la modération, la sagesse et la bravoure, pour ne penser et n'agir plus qu'en tant que «hasardeurs»? Un hasardeur est «une personne prenant des risques incalculables et remettant sa sécurité davantage à un destin bienveillant qu'à ses propres réflexions et ses connaissances. Toute appréciation objective des menaces et des conséquences de ses actes est mise de côté. Ainsi il joue non seulement avec sa propre vie, mais également avec celle des autres et aussi avec leurs biens.»

Il est grand temps de réfléchir au cadre de la politique européenne

Le succès électoral de Donald Trump doit nous inciter à la réflexion sérieuse, non pas

à la polémique contre la personne élue et ses électeurs. Il faut examiner la façon dont les Etats européens veulent définir leur politique future, à quel ordre économique et financier ils aspirent et comment envisager la vie culturelle: bref, comment organiser à l'avenir notre vivre-ensemble.

Une telle réflexion devrait au moins englober les aspects suivants:

- comment revenir dans les relations internationales aux fondements du droit international, violés notamment par les pays membres de l'OTAN dans les guerres menées en violation du droit international contre la Yougoslavie, l'Afghanistan, l'Irak, la Libye et la Syrie. La paix entre les peuples et les Etats doit redevenir la priorité absolue. Il faut bannir la guerre. La diabolisation incessante de la politique russe et la propagande menée contre

tie du monde ne suit pas cette ligne morale. Il serait peut-être temps de renouer avec une approche plus traditionnelle fondée sur nos intérêts concrets.

En l'occurrence, la Suisse a une longue tradition de relations économiques, commerciales, industrielles, mais aussi politiques et culturelles avec les Etats-Unis – en parallèle avec d'autres relations similaires avec la Russie, la Chine et d'autres grands pays. La conservation de ces bonnes relations doit être la principale préoccupation. Avec les Etats-Unis encore, la Suisse a eu ces dernières années des différends financiers et fiscaux, dont rien n'indique pour le moment qu'ils puissent s'aggraver avec la nouvelle administration américaine; il s'agira toutefois de garder un œil attentif sur ces questions. Enfin et sur un point particulier, les choix du nouveau gouvernement américain pourront aussi influencer la politique climatique de la Suisse, qui ne doit pas être menée sans concertation internationale.

Ce sont là les véritables thèmes qui s'imposent aujourd'hui et qui doivent occuper les réflexions de la politique et des médias. •

Source: *Service d'information du Centre Patronal* du 15/11/16

(Traduction *Horizons et débats*)

ce pays n'ont plus de raison d'être dans un monde se trouvant devant l'urgente nécessité d'établir une coopération d'égal à égal entre Etats souverains;

- comment établir un ordre économique et financier servant au bien-être des économies nationales et de l'économie mondiale, permettant de sortir de ces inégalités sociales insupportables tant au sein des Etats que dans le monde entier. Il va de soi qu'il faut remettre en question les idéologies du «libre-échange» et de la «mondialisation». La propriété et les transactions financières doivent servir au bien des populations;
- comment renforcer la démocratie afin de donner la possibilité aux citoyennes et citoyens de décider sur les questions politiques de leurs pays respectifs, dans la mesure où ils le souhaitent;
- comment apporter le soutien nécessaire aux familles leur permettant de mener à bien l'éducation et le vivre-ensemble pour qu'elles restent ou redeviennent les cellules de base où peuvent germer une société et un ordre étatique humain, équitable, libéral et démocratique;
- comment permettre à nos écoles et Hautes Ecoles de former des jeunes gens à la pensée scientifique, chrétienne-humaniste et sociale pour qu'ils puissent former l'avenir de nos sociétés et de nos Etats avec détermination et assurance.

Une Europe indépendante – mais pas à la traîne des Etats-Unis

Après les élections américaines, divers politiciens européens ont estimé que l'Europe devait redevenir plus indépendante. Mais pour eux c'était le côté obscur de la politique américaine qui devrait être transféré à l'Europe, comme par exemple un réarmement massif et des revendications hégémoniques. Ce sont avant tout des représentants du gouvernement allemand qui se lancent dans de telles réflexions, cherchant à en cacher le caractère négatif en prétendant vouloir assumer davantage de «responsabilité» dans le monde. Mais l'Europe n'a rien à faire de telles réflexions. Il y a quelques années déjà, peu après l'entrée en fonction d'Angela Merkel, il s'est avéré que des cercles occidentaux puissants et intéressés, prévoyant le déclin de l'empire américain, cherchaient de nouveaux Etats et de nouveaux politiciens pouvant reprendre le flambeau de la politique de puissance étatsunienne – en pensant avant tout à l'Allemagne. On peut considérer que la récente visite du président sortant Obama à Berlin fait partie de ces planifications subreptices.

Il est souhaitable que l'Europe s'affranchisse des Etats-Unis, mais seulement là où cela est nécessaire. Ni contre les Etats-Unis, ni contre quelque autre peuple ou Etat, mais pour le bien de ses populations et de celui de l'ensemble du monde. •

Libérer les Etats-Unis de leur propre impérialisme

«Plutôt que de réfléchir à la manière dont nous pourrions tirer avantage de l'administration *Trump*, nous devrions nous demander comment nous pouvons l'aider à réussir à libérer son pays de son propre impérialisme, à mettre fin au monde unipolaire [...]; comment nous pouvons substituer la coopération à l'affrontement. [...]

Nous devons nous appuyer sur le général *Michael T. Flynn* qui, quoique démocrate, fut le principal conseiller en politique étrangère et de défense durant

sa campagne. Commandant du Renseignement militaire, de la *Conférence de Genève 1* à la conquête de l'Irak par Daesh, il n'a cessé de combattre le président *Obama*, la secrétaire d'Etat *Clinton*, les généraux *David Petraeus* et *John Allen*, et *Jeffrey Feltman* à propos de l'usage des djihadistes et du terrorisme pour maintenir l'impérialisme étatsunien.»

Source: *Thierry Meyssan sur Réseau Voltaire* du 15/11/16

Attaques contre la souveraineté des Etats-nations

par Ilias Iliopoulos, professeur d'histoire



Ilias Iliopoulos
(photo mad)

Au début des années 1990, *Strobe Talbott*, influent leader d'opinion américain et ancien Secrétaire d'Etat adjoint lors de la présidence de *Bill Clinton*, déclara au monde entier le futur triomphe d'un gouvernement mondial, dirigé par «une seule autorité mondiale», alias *Global governance*. Le 20 juillet 1992, il publia dans *Time Magazine*: «Au cours des cent prochaines années, le statut de nation tel qu'on le connaît sera obsolète: tous les Etats ne reconnaîtront plus qu'une seule autorité mondiale.»

Faut-il se faire du souci face à une telle évolution? En aucun cas!, répond l'influent

leader d'opinion occidental. Car à son avis, tous les Etats sont en vérité des «arrangements sociaux», des «adaptations à des circonstances variables»; et d'ajouter: «Peu importe à quel point ils semblent permanents, voire sacrés» à une époque donnée, en réalité, ils sont tous «artificiels et temporaires». On ne peut guère s'imaginer une déclaration de guerre plus subtile envers les Etats-nations souverains, voire les identités et les communautés nationales et les peuples en général.

La guerre actuelle, débutée en 1991, n'a cessé de se renforcer au nom du prétendu *Nouvel ordre mondial*, avant tout depuis le péché originel du 24 mars 1999 (donc depuis l'attaque militaire contre la Serbie commise par les élites supranationales au pouvoir, en violation totale du droit international). Elle se déroule sur trois fronts:

– Sur le front politique: l'attaque frontale contre le principe fondamental de la souveraineté nationale qui, du point de vue historique, est un acquis extraordinaire de la civilisation européenne, voire humaine. C'est le symbole et en même temps le lieu de naissance de la liberté, de la démocratie et de l'Etat providence. Ce principe continue d'être le rempart de toutes les nations face aux dangers représenté par l'impérialisme post-national planétaire.

– Sur le front économique: la mondialisation représentant en principe une nouvelle forme du capitalisme internationalisé à la veille de la Première Guerre mondiale, cette fois-ci sous forme de capitalisme de casino postfordiste ou bien du capitalisme prédateur ou turbo-capitalisme comme les anciens chanceliers fédéraux allemand

Helmut Schmidt et *Gerhard Schröder* le dénommèrent.

– Sur le front culturel ou idéologique: il s'agit de la continuelle déconstruction systématique, la mise au pas de valeurs et traditions communes, développées naturellement au cours de l'histoire, d'identités géo- et ethnoculturelles, de la mémoire collective, de langues nationales, de rites et de symboles ainsi que la tentative des élites supranationales d'imposer les normes et le comportement de la prétendue *Global governance* à tous les peuples.

Il est évident que ce dernier terme n'est rien d'autre qu'une nouvelle création linguistique orwellienne et sophistiquée pour y masquer le totalitarisme mondial post- et supranational.

(Traduction *Horizons et débats*)

TTIP – aspects politiques (partie 3)

par Dario Rivolta*



Dario Rivolta
(photo mad)

En 2003, les Etats-Unis et l'UE ont conclu un accord sur des normes impératives dans le domaine des transports aériens. Peu de temps après, le Canada, le Brésil et la Chine ont également accepté les normes de cet accord, devenues ainsi une référence commune pour les plus grandes économies nationales du monde.

Si l'accord TTIP était réalisé, il est bien possible que cela se passera de la même manière: les critères adoptés se transformeraient très probablement en références communes également pour tous les autres pays. C'est un des buts déclarés des défenseurs de la conclusion de cet accord. Outre cela, un autre accord, similaire au TTIP, a déjà été signé entre le gouvernement américain et 11 autres pays. C'est le TTP (*Trans Pacific Partnership*), dont les gouvernements des Etats-Unis, de Chile, de Brunei, de la Nouvelle Zélande, de Singapour, de l'Australie, du Canada, du Japon, de la Malaisie, du Mexique, du Pérou et du Vietnam sont signataires. Il est évident qu'un accord euro-américain convenu plus tard ne peut pas contenir de clause en contradiction à un accord déjà signé.

Il est encore incertain que l'Accord transpacifique (TPP) entre réellement en vigueur, puisque cela nécessite jusqu'au 4 février 2018 la ratification par au moins six Parlements de pays signataires, ayant au moins 85% du PIB de tous les pays signataires. Pour des raisons avant tout économiques, semblables aux problèmes concernant TTIP (cf. *Horizons et débats* n° 22 du 3/10/16), il y a aux Etats-Unis de plus en plus de politiciens sceptiques quant à l'utilité d'une ratification. Au Japon, l'agriculture locale ne semble pas non plus disposée d'accepter un système la défavorisant massivement. Quoi qu'il en soit, les parlementaires doivent lire le

texte entier, c'est-à-dire environ 6000 pages divisées en 30 chapitres avec beaucoup de chiffres et de références à des normes.

Cela ne serait pas bien grave, si l'importance globale de cet accord le justifiait. C'est donc plutôt dommage que les parlementaires – sans aucune information sur le contenu des négociations de ce texte – aient maintenant uniquement la possibilité de voter oui ou non, sans pouvoir demander de modifications ou exiger des votes séparés sur certains points.

Le même mécanisme se répète avec TTIP. Les négociations ont également eu lieu en huis-clos et c'est uniquement grâce à *Greenpeace* et d'autres organisations, ayant laissé fuiter certaines informations, qu'on a eu connaissance de certains détails. C'est alors que le gouvernement italien a consenti à rendre publique la situation actuelle. Cependant, elle a posé des conditions plutôt gênantes: l'accès aux documents n'était possible que pour les parlementaires l'ayant demandé. Ils durent s'organiser à tour de rôle et chaque fois pour une heure. Ils pouvaient le faire dans une pièce spéciale et contrôlée et ne pouvaient ni copier ni photographier les documents. Je n'approuve pas ceux qui se plaignent à cause de ce manque de transparence: il est compréhensible que les négociations internationales doivent rester confidentielles jusqu'au bout. Afin d'avoir la plus grande marge de manœuvre possible, les parties ne doivent pas être trop sous pression et doivent pouvoir faire un pas en arrière ou profiter d'une certaine marge de manœuvre. Cependant, les règles démocratiques exigent, qu'aussitôt que le texte commun est finalisé et avant sa signature, les représentants du peuple puissent prendre connaissance du travail accompli pour éventuellement proposer des modifications. Le ministre italien *Carlo Calenda*, grand partisan de l'accord, loue l'organisation démocratique du processus avec les mots suivants: «[...] il faut non seulement une décision unanime du Conseil de l'Europe, mais aussi du Parlement européen

et des 38 Parlements nationaux. Existe-t-il un processus plus démocratique?» (cf. *Espresso* du 2 juin). Dommage, cher Monsieur Calenda, que pour cet accord TTIP nous devons accepter «le tout ou rien» tout comme les Etats-Unis, bien que, selon le titre d'un article paru sur le site *Stratfor*, «le diable se cache dans les détails». Le fait de devoir accepter ou rejeter en bloc un texte très complexe, avec des intérêts souvent contraires, entre les droits de douane, les normes de santé, d'environnement et de finance et le pouvoir législatif futur des gouvernements et des Parlements finalement décisif pour la survie de branches économiques entières, est une procédure manquant fortement de respect envers le rôle des élus.

Si l'on respecte la bonne foi de ceux ayant imposé cette approche, il semble qu'une discussion publique sur des points spécifiques ne soit pas voulue, afin d'empêcher l'intervention des puissantes lobbies et de privilégier ainsi les intérêts généraux et non pas les intérêts particuliers. Si cela était la seule raison, on doit malheureusement quand-même se demander pourquoi, après la fin des négociations (donc après le consentement des Parlements), il soit prévu d'avoir un autre «consensus normatif» progressif entre les Etats-Unis et l'UE. Une telle «révision» sera confiée à des «spécialistes techniques» opérant sans aucun contrôle par un comité d'élus. C'est-à-dire que le texte approuvé par les Parlements sera modifié ultérieurement sur une base confidentielle par des spécialistes politiquement non légitimés, responsables uniquement envers leurs supérieurs. N'est-ce pas précisément cela qui donne un accès non autorisé aux lobbies? Nous y voyons un énorme danger.

Récapitulons, même si nous pouvions approfondir encore de nombreux autres points: cet accord encore en négociations va probablement aboutir à ce que les intérêts économiques figurent au-dessus des lois étatiques qui, à leur tour, désirent favoriser plutôt les aspects touchant à la santé et

à l'environnement. Les jugements qui vont être assignés à des «tribunaux arbitraux» vont se dérouler parallèlement à la justice traditionnelle et seront indépendants de celle-ci. L'éventuel avantage économique pour les deux parties contractantes sera ridiculement bas ou même négatif dans certains cas. Les Parlements n'auront plus rien à dire de substantiel sur le contenu de l'accord et pourraient à l'avenir être totalement exclus de tout amendement ou extension futurs. Des *organismes génétiquement modifiés* (OGM) et de la viande aux hormones pourraient remplir les étales de nos hypermarchés et des centaines de milliers de travailleurs pourraient voir diminuer leur sécurité ou même perdre leur place de travail.

Quel est donc le sens d'insister sur la mise en œuvre de cet accord?

Une clé de compréhension des deux accords TPP et TTIP est leur exclusion commune des économies nationales des Etats BRICS, les dits pays émergents que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Ainsi, on veut préciser que cette «OTAN économique» (un terme utilisé par l'ancien secrétaire général de l'OTAN, et par *Obama* devant le Congrès) permettra aux Etats-Unis et non pas à la Chine d'écrire «les règles de la voie vers le XXI^e siècle». Ceux qui signeront cet accord se positionneront du côté de ceux voulant gérer l'avenir du monde.

Les mauvaises langues y ajoutent que les Américains, étant en perte d'influence, visent à réorganiser leur leadership à l'échelon global à l'aide de ces deux accords en exprimant ainsi leur intention de s'assurer leur sphère d'influence des deux côtés des océans. Il va de soi que notre place est du côté des Américains. Nous devons uniquement nous demander, quel prix nous sommes prêts à payer. •

* *Dario Rivolta* est ancien député au Parlement italien, analyste géopolitique et spécialiste des relations internationales et des questions économiques.

(Traduction *Horizons et débats*)

Un groupe d'experts des Nations Unies demande un instrument juridiquement contraignant contre l'évasion fiscale

par Alfred de Zayas, expert indépendant des Nations Unies pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable*



Alfred de Zayas
(photo mad)

Dans mon rapport destiné à l'Assemblée générale de 2016 (A/71/286), j'ai traité les questions d'évasion fiscale, de fraude fiscale et de paradis fiscaux. J'en ai rappelé l'absence, dans les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits humains (www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_FR.pdf), de règles concernant l'obligation des entreprises de déboursier leur part fiscale. Ni l'évasion fiscale, ni la fraude fiscale, ni les paradis fiscaux n'y sont mentionnés. Dans le commentaire de l'Union internationale des avocats, on n'y fait pas non plus mention – comme si les entreprises commerciales étaient exemptées des devoirs liés

aux droits de l'homme dans le domaine de la fiscalité. On pourrait éventuellement interpréter ce devoir dans la rubrique «diligence appropriée» des principes directeurs, mais il aurait mérité un paragraphe à lui seul.

L'exploitation des failles légales est devenue l'un des jeux favoris d'une industrie bien rôdée d'évasion fiscale, dominée par quatre sociétés d'audits et de conseil fiscal (*Deloitte*, *PricewaterhouseCoopers*, *KPMG* et *Ernst and Young*), rapidement copiée par d'autres envieux. Cela a des conséquences désastreuses pour les droits de l'homme. Certains rapports le documentent: les entreprises mettent en place leurs normes comme cela les arrangeant, elles consultent en secret les cabinets d'avocats, les banques et les chefs d'entreprises et sont souvent de concert avec le gouvernement. Ce comportement est symbole de l'égoïsme; c'est la recherche de profit à court terme, qui nuit massivement à la

démocratie et au bien-être social, retirant aux personnes concernées les moyens nécessaires pour la santé publique, l'enseignement, la sécurité et d'autres besoins fondamentaux.

Cela, et d'autres thèmes ont été discutés dans le cadre du deuxième Groupe de travail interétatique du Conseil des droits de l'homme, réuni à Genève du 24 au 28 octobre 2016, visant à établir un instrument juridiquement contraignant concernant la responsabilité sociale des multinationales. En tant que participant actif dans toutes les réunions de ce groupe d'experts, j'ai largement soutenu l'élaboration et l'approbation d'un tel accord, tout en sachant qu'un consensus n'était guère possible. L'obligation de payer des impôts, l'interdiction d'établir des sociétés-écrans, l'acceptation de «sweetheart deals» à des entreprises [méthode d'attirer l'investissement étranger par des propositions d'exemption fiscale ou d'imposition d'un impôt très

bas], et le transfert des bénéfices dans des paradis fiscaux sont des thèmes devant être précisément codifiés au niveau juridique. Cela permettrait de bloquer les échappatoires, de remplir les lacunes des principes directeurs et de garantir les actions en faveur des droits de l'homme.

Les Etats n'ont jusqu'à présent montré que peu d'intérêt pour les principes directeurs existant depuis 2011. Peu a été fait pour qu'ils deviennent opérationnels. Un exemple classique de leur violation (sans conséquences juridiques) est l'élaboration secrète des accords de libre-échange TTP, TTIP et CETA, sans prendre en compte les principes 9 et 10. Il n'existe aucune excuse pour tenir des négociations secrètes, afin d'exclure des parties intéressées tels les organisations de consommateurs, les syndicats, les spécia-

Suite page 6

Des enfants sans défense

Ambivalence et duplicité de la politique dans le traitement de la criminalité exercée sur les enfants

par Manfred Paulus, Commissaire divisionnaire retraité, Allemagne*

Je souhaite à présent attirer votre attention sur un sujet particulier, un groupe très spécifique de la population, dont il faut défendre les droits à l'autodétermination, à la justice et à la paix. Il existe un groupe de personnes qui ne peuvent y accéder de leur propre fait, ce sont nos enfants. Nos enfants ne peuvent décider par eux-mêmes de leur destin, ils ne peuvent ni faire respecter ni conquérir leurs droits et ce sont souvent d'autres personnes qui décident si la paix règne dans la chambre d'enfants. Je souhaiterais simplement que, par vos efforts à tous, par votre pensée et votre action, ce groupe dont je vais parler y soit inclus.

Les enfants, des victimes – quelques chiffres

Nous n'avons pas inscrit les droits de l'enfant dans la Loi fondamentale allemande, l'Etat de droit de la République fédérale ne mentionne pas les enfants dans sa constitution. Nous nous appuyons dans ce domaine sur la *Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant*, nous avons naturellement ancré les droits de l'homme dans notre Loi fondamentale. Les enfants sont aussi des personnes, donc les droits de l'homme sont valables aussi pour les enfants, les enfants ne sont pas seulement des êtres humains en devenir.

Afin d'illustrer le problème dont je voudrais vous entretenir, j'aimerais jeter avec vous un coup d'œil sur la situation en République fédérale d'Allemagne en 2015. J'aimerais vous présenter quelques chiffres qui pourraient stimuler cette réflexion: en 2015 en Allemagne, 130 enfants ont été victimes d'homicide et 52, de tentatives de meurtre; cette situation relève de meurtres, d'homicides involontaires et d'homicides par négligence. La même année, on a relevé en Allemagne 3900 cas de sévices physiques qui ont été reportés officiellement. Chaque semaine, il y a eu 270 délits d'abus sexuel sur des enfants, soit 38 par jour. On a constaté 68 cas d'asservissement d'enfants dans un but d'exploitation sexuelle, en tout 77 victimes, et 6560 sites de pornographie infantile ont été saisis par la police judiciaire en 2015 en Allemagne.

«L'essentiel réside dans la zone d'ombre»

La même année, Mesdames et Messieurs, 85 000 mineurs non accompagnés sont parvenus en Europe occidentale. Début 2016, 4749 enfants étaient portés disparus en Allemagne auprès de l'*Office fédéral de la police criminelle BKA* (entre temps, 10 000 enfants ont disparu). Là, il s'agit tout simplement d'un phénomène comme nous n'en avons plus connu en Allemagne depuis la fin de la guerre, et qui jusqu'à maintenant ne s'était jamais produit en République fédérale d'Allemagne: 4749 enfants disparus. Encore s'agit-il là d'enfants enregistrés, nous n'abordons ici absolument pas la question des chiffres noirs, ceux qui concernent les enfants entrés sur le territoire sans avoir été enregistrés. A tous ces chiffres, il faut encore ajouter un considérable chiffre noir des disparitions. Et encore, tous

* Intervention présentée lors du colloque d'automne «Mut zur Ethik» le 2/9/16

«Un groupe d'experts des Nations ...» suite de la page 5

listes de la santé publique, les organisations environnementales etc. Il est honteux qu'un nombre important d'informations concernant les accords de libre-échange ait été divulgué non pas par les gouvernements, mais par des «whistleblowers». Pourquoi ce manque de transparence et de responsabilité démocratique? Le commerce est ni une affaire de sécurité nationale, ni un domaine exempté des droits humains. En somme, toute exercice de pouvoir, soit politique soit économique, doit être soumis à des contrôles démocratiques. Et dans le cas d'un conflit entre accords commerciaux et accords concernant les droits humains, ces derniers doivent prévaloir.

Merci de votre attention.

(Traduction *Horizons et débats*)

* Intervention présentée au «Forum Economie – Side event», le 14/11/16

ces chiffres proviennent du décompte officiel, extrêmement restreint par rapport aux énormes chiffres noirs, occultes. Je crois que mes collègues en Allemagne seront d'accord avec moi sur ce point. Il est certain que nous ne sommes pas au courant de tous les délits d'homicide concernant les enfants, et que nous ne savons absolument rien des sévices physiques. Il ne s'agit là que d'une infime partie portée à la connaissance des autorités. L'essentiel réside dans la zone d'ombre.

Les criminologues estiment qu'en Allemagne, concernant les abus sexuels sur les enfants, il existe une zone de criminalité cachée («zone d'ombre») de l'ordre de 1/30. C'est-à-dire que sur 30 crimes ou délits sexuels commis sur des enfants, un seul parvient à la connaissance des autorités. Nous avons donc affaire à une énorme «zone d'ombre» que nous semblons accepter durablement. Si nous partons de ce ratio de 1/30 nous ne sommes plus confrontés à un chiffre journalier de 38 crimes commis à l'encontre de mineurs, mais bien à plus de mille chaque jour.

La traite des enfants est en grande partie constituée dans une zone d'ombre, et ce qui, Mesdames et Messieurs, concerne les 6560 sites de pornographie infantile, peut être en toute conscience multiplié par cent. La partie découverte est donc infime.

Ambivalence et hypocrisie de la politique dans le traitement de la criminalité envers les enfants

A cet égard, permettez-moi d'ajouter quelques mots sur la pornographie infantile. L'opinion prédominante sur la pornographie infantile est qu'elle concerne des actes sexuels avec des enfants. Je connais ce marché et je peux vous dire qu'il en va tout autrement. Ce qu'on y voit, c'est la torture, ce sont des supplices, ce sont des processus terrifiants, allant jusqu'au meurtre. C'est cela, la pornographie infantile. C'est un danger. Sur le marché, ce sont les produits les plus valorisés.

5000 enfants disparus, seuls, non identifiés. Pour traiter ce genre de situation lors de la période de l'après-guerre, nous avions au moins encore le service de recherches de la *Croix-Rouge* pour de tels cas. Aujourd'hui, on peut supposer pourtant que le nombre de disparus n'a pas baissé et qu'assurément, cette situation chaotique se poursuit. Mais à ce sujet, que disons-nous, que dit la politique en Allemagne? Les enfants sont nos petits chéris, les enfants sont ce que nous avons de plus précieux, de plus valable, c'est ce que j'entends tout le temps, c'est ce qu'on dit. Les enfants sont l'avenir, ils sont aussi notre avenir. Et maintenant comparez cela avec ces chiffres et avec cette gigantesque zone d'ombre. C'est là que je discerne une grande part d'ambivalence et de duplicité en rapport avec cette criminalité à l'égard des enfants. Et contre cela, les enfants ne peuvent pas se défendre. C'est notre devoir, le devoir des adultes.

J'ai parfois l'impression que la zone d'ombre qui s'étend dans ces domaines nous contrarie peu. Cette zone d'ombre nous permet de fantasmer un avenir de primauté de l'Etat de droit et un monde de l'enfance intact. Dans



ISBN 978-3-86281-92-5



Manfred Paulus (photo uk)

Manfred Paulus, commissaire divisionnaire retraité, a été pendant 25 ans et jusqu'à sa retraite chef du service de lutte contre les délits sexuels et la criminalité liée à la prostitution, au sein de la brigade criminelle d'Ulm. Il a une expérience de plusieurs années dans le domaine de la traite des femmes et des mineurs et de la pédocriminalité. Entre autres, il a été actif à l'international en Thaïlande, en Biélorussie et en Europe orientale. Manfred Paulus est chargé de cours et chargé de mission sur ces sujets. C'est un excellent connaisseur de ce milieu criminel.

Lorsqu'en 2003, il prit sa retraite, il a certes mis fin à son service au sein de la

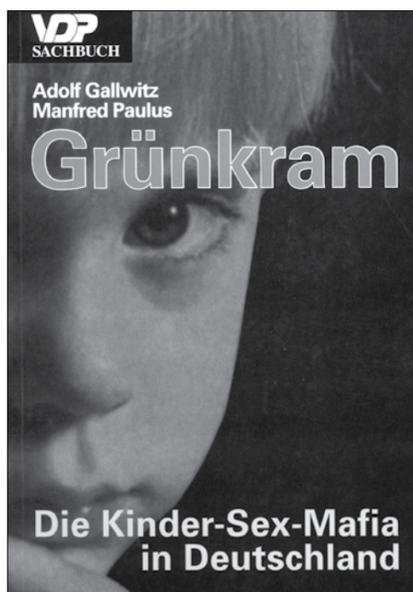
d'autres domaines, de telles zones d'ombre, tolérées ou même cultivées pendant des décennies, seraient impensables; imaginez seulement que cela ait eu trait à des atteintes à la propriété, des délits de pillage, des hold-up ou toute autre chose du même ordre. Tout récemment, j'ai pourtant entendu, de la bouche d'un homme politique, un discours qui m'a fait réellement plaisir, qui résonnait enfin différemment de ce que l'on entend habituellement.

Johannes Wilhelm Rörig, le chargé des affaires d'abus sexuels du gouvernement fédéral, compétent pour ces délits, a déclaré qu'aujourd'hui en Allemagne, l'abus sexuel est un risque fondamental pour tout enfant. Aussi triste et honteuse que cela puisse paraître, ce constat est à ma connaissance véridique – et j'ai travaillé pendant des décennies dans ce domaine. Si la façon dont une société traite ses enfants donne des indications sur son état, alors l'état de la nôtre est très, très préoccupant.

Les enfants disparus sont soit bourreaux, soit victimes, ou les deux à la fois

Cette façon de traiter les enfants aura des conséquences. Cela je vous le garantis. Je le sais de par ma propre expérience professionnelle. Les enfants, ayant subi eux-mêmes la violence de diverses manières reproduisent plus tard cette attitude pour résoudre leurs propres conflits, objectifs et désirs. J'y vois même le risque qu'ils utilisent eux-mêmes la violence sexuelle et cela, par extension, peut s'appliquer à Daesh et autres organisations semblables. Donc cela peut aller jusqu'au terrorisme. C'est pourquoi le recrutement de terroristes ne rencontre pas vraiment de difficultés. Il faut en tenir compte pour l'avenir.

Si nous revenons encore une fois à ce chiffre de 5000 enfants actuellement disparus, que va-t-il advenir de ces enfants? Ils deviendront, et cela je vous le garantis, soit des bourreaux, soit des victimes ou encore les deux à la fois. Cela est programmé à l'avance. On va dans cette direction, et cela quel que soit le point de vue, bourreau ou victime.



ISBN 978-3-80110-36-06

police judiciaire; cependant son engagement contre la traite des femmes, la prostitution et la criminalité organisée reste inchangé. Il reprend régulièrement son travail de prévention, par exemple, en Biélorussie ou en Moldavie. En mai de cette année, il s'est rendu en Roumanie afin d'informer les élèves des écoles à Temesvar et à Arad: dans ses interventions, Paulus explique les combines des souteneurs, des passeurs et des marchands de chair fraîche pour sensibiliser les jeunes à ces dangers.

Manfred Paulus est l'auteur d'ouvrages spécialisés et de nombreuses publications dans le domaine de la prévention criminelle, dont «Kinderfreunde – Kindermörder» (2002) et «Grünkram – die Kindersex-Mafia in Deutschland» (1998), tous deux en collaboration avec Adolf Gallwitz, puis «Menschenhandel» (2014). En 2016 a paru «Im Schatten des Rotlichts – Verbrechen hinter glitzernden Fassaden».

Les victimes les plus cruellement touchées par la pornographie infantile sont les enfants déracinés

Je vais maintenant tirer un seul exemple de cet épouvantable domaine de la pornographie infantile. Que cela soit clair pour nous tous, ce qui se passe ici, ce sont des faits réels. Ce n'est rien d'autre qu'un constat de la criminalité s'exerçant sur les enfants aujourd'hui encore. Il arrive un moment où il est possible, avec les moyens techniques, d'aboutir à une production filmée dans laquelle on ne distingue même plus s'il s'agit de la réalité ou non. Mais aujourd'hui, nous devons partir du principe que chaque production filmée est basée sur un fait réel qui a été enregistré. C'est d'ailleurs aussi une des missions primaires de nos enquêtes. Dans ce domaine de la pornographie infantile, pour les productions les plus violentes, on recherche toujours des enfants déracinés. Nous avons vu cela lors du tsunami de Noël 2004. Les opérations de déblaiement étaient encore loin d'être achevées, que le milieu pédophile était déjà présent dans le pays et se jetèrent sur les enfants que cette catastrophe naturelle avait laissés orphelins. Et exactement la même chose s'est reproduite en Haïti en 2010. Une grande quantité d'enfants manquant aujourd'hui encore à l'appel ont été enlevés et dispersés de par le monde.

Début 2015 au Népal, le même phénomène a eu lieu. Soudainement, suite au tremblement de terre, des orphelinats en masse apparurent et ce n'est que plus tard qu'on a réalisé qu'ils étaient implantés exactement là où les touristes sexuels pédophiles se rassemblaient. Et ainsi une bonne partie de ces orphelinats n'étaient rien d'autre que des bordels d'enfants, et à présent je vous le rappelle: je reviens à la question des enfants réfugiés disparus. Jusqu'à présent, la forme la plus violente de pornographie infantile était principalement produite, et nous avons diverses raisons pour l'affirmer, dans les Etats ayant succédé à l'Union soviétique. Pourquoi? Il y a dans ces villes, et pas seulement à Moscou et à Saint-Petersbourg, des millions d'enfants des rues dont personne ne s'inquiète lorsqu'ils disparaissent. Ce sont exactement ces enfants-là pour lesquels il existe une demande et c'est là qu'ils deviennent des victimes, je vous le garantis.

Triste bilan pour l'Allemagne

Ce milieu pédophile a depuis longtemps compris que ces enfants sont ici, chez nous, dans ce pays et qu'ils y sont livrés, qu'ils sont impuissants. Bien sûr, ce n'est pas le cas de tous. Certains sont à la recherche de leurs parents. Néanmoins, cet état de choses entraîne tout simplement la mise en place d'un processus de victimisation, cela fabrique des victimes et des bourreaux. C'est là un triste bilan pour l'Allemagne, mais je pense que nous devons nous y confronter, en parler et lutter aussi contre cet état de choses. Je reviens à mes mots d'introduction: les enfants eux-mêmes ne peuvent rien faire, c'est à nous qui nous trouvons là, à nous les adultes, qu'incombe ce devoir. Je vous remercie.

(Traduction *Horizons et débats*)

Cheval de Troie berlinois: promotion du «pacte numérique#D»

Appel et pétition de la «Gesellschaft für Bildung und Wissen e.V.»

En octobre dernier, la ministre fédérale de l'éducation et de la recherche *Johanna Wanka* a annoncé la promotion d'un pacte numérique. En Allemagne, 40 000 établissements scolaires vont être équipés d'ordinateurs et de réseaux WiFi au cours des cinq prochaines années. Pour ce projet, le gouvernement fédéral compte investir 5 milliards d'euros pour les prochaines 5 années. Ce qui semble sympathique – 5 milliards d'euros pour les écoles – s'avère être un cheval de Troie.

Les coûts du matériel

Faisons le calcul: 5 milliards d'euros divisés par 40 000 établissements, pour 5 ans, cela fait à peu près 25 000 euros par établissement et année. Les frais réels pour le matériel informatique nécessaire sont beaucoup plus élevés. Dans une étude commandée par la fondation Bertelsmann, Andreas Breitner (Université de Brême) a élaboré deux scénarios.

Premier scénario: cinq élèves se partagent un ordinateur. Pour un établissement moyen de 750 élèves, les frais annuels se trouveraient dans une fourchette de 70 000 à 136 000 euros. Si chaque élève dispose de son propre ordinateur, la fourchette est entre 240 000 à 350 000 euros par établissement et par an. Au niveau fédéral, les frais seraient donc entre 534 millions et 2,62 milliards d'euros par an uniquement pour le matériel. Les frais pour les techniciens, la mise à jour et les licences de logiciel sont non compris. Les salles ne sont pas encore chauffées, les enseignants ne sont pas encore formés ni payés. En outre, on charge les Länder des frais ultérieurs pour les techniciens, la maintenance, les mises à jour, les licences de logiciel et on accapare ainsi indirectement des moyens financiers des Länder.

Du clientélisme au lieu de soutien scolaire

Mme Wanka part de l'idée que l'ordinateur et l'informatique sont les «meilleurs outils pour la bonne formation au XXI^e siècle». D'où elle sort cette idée, c'est son secret à elle. Il n'y a pas d'études scientifiquement validées pouvant prouver le bénéfice de la technique numérique pour l'enseignement. Toutes les études connues démontrent plutôt le contraire, dernièrement l'étude de l'OCDE «Students, Computers and Learning». Citation: «L'utilisation renforcée de médias numériques ne mène évidemment pas en soi à une meilleure performance des étudiants. Le succès dépend beaucoup plus de l'enseignant.» Dans la même étude de l'OCDE, on peut lire comment soutenir les élèves pour garantir le respect du principe d'égalité des chances: c'est par l'«encouragement des connaissances de bases en mathématiques et dans l'écriture.» Selon l'OCDE, cela aide davantage à respecter l'égalité des chances en matière de formation plutôt que d'attribuer davantage d'argent et de faciliter l'accès aux appareils et services informatiques». Quelles écoles voulons-nous?

Dévalorisation des enseignants et de la communauté sociale

En «échange des soutiens financiers», on exige des concessions représentant une ingérence massive dans le profil professionnel et la perception de soi de l'enseignement. Les enseignants vont être formés à l'utilisation des médias numériques, pour les élèves. C'est une réduction de l'enseignement en général pour développer celui des médias.

En même temps l'emploi de la technique numérique comme seule technique médiale en cours est contraignant, ce qui représente une ingérence directe dans la liberté de l'enseignement et de méthode des enseignants. On ne fait pas de différence ni concernant l'âge, ni le type de l'établissement ni le contenu de l'enseignement ce qui, d'un point de vue de la pédagogie et de la psychologie du développement et de l'apprentissage représente un réel déficit.

La tâche de développer des concepts pour «un enseignement numérique» méconnaît déjà à la base qu'il n'existe ni un enseignement numérique ni une formation numérique. Le mot «enseignement» demande forcément une interaction entre l'enseignant et les apprenants. La formation est intimement liée à une personne et non pas à des formats de stockage de données. Quiconque parle au nom

du ministère fédéral de la science doit différencier correctement entre «les médias numériques en cours» et des phases d'apprentissage autonome à l'aide d'appareils électroniques et de médias. En outre, il faut faire la différence entre les médias offline et médias online. Quant aux médias online, le point caractéristique est qu'il faut une voie de retour permanente et qu'il faut stocker et valoriser toutes les données («Big Data Mining»). La mesure psychométrique de l'être humain et le fait de tester des élèves constituent la base pour l'apprentissage dit «individualisé et personnalisé»: des algorithmes calculent les prochains exercices à l'aide de la reconnaissance de modèles et de la statistique. En réalité, l'être humain devient lui-même un ensemble de données.

Le manque de règles en matière de protection des données lors de la récolte et de l'analyse des données rendent l'utilisation de ces techniques dans le domaine scolaire inapplicable tout comme le concept de base de la «production numérique du capital humain avec des compétences évaluées.» En outre, il faut encore mentionner que le travail individualisé avec des appareils électroniques isole les élèves et dissout la communauté de classe sociale et solidaire. Socialement isolé, l'être humain devient facilement victime d'influences – y compris par une voix numérique.

Quiconque ordonne aux enseignants l'application de normes techniques communes et l'entretien des infrastructures numériques ne se rend pas compte de la complexité de la tâche. Un exemple: Depuis 2009, on développe un logiciel pour un «procédé de service orienté sur le dialogue» devant réguler au niveau fédéral l'attribution des places d'études à accès limité. Jusqu'à présent, ce système a coûté 15 millions d'euros. En 2016, 19% des places d'études sont accessibles à l'aide de cette plateforme. Avec ce système, il ne s'agit que de 4000 cursus d'études dans 426 universités. La coordination des systèmes techniques pour 40 000 établissements scolaires au niveau fédéral sera encore beaucoup plus compliquée.

Base juridique faible et fausse compétition

Le fait que Mme Wanka se trouve en terre juridiquement inconnue – car l'enseignement et la formation sont le domaine des Länder – complète l'image. Son engagement pour les techniques informatiques dans les établissements scolaires est une constante – en 2000 déjà, elle faisait la promotion pour des classes de «portables», en 2009, pour les classes de «tablettes». Actuellement, en tant que ministre fédérale, elle tente de contourner l'interdiction de la coopération, à l'aide du paragraphe 91c. Cela peut paraître juridiquement original – si c'est conforme au droit, c'est en cours de vérification. Etant donné que les établissements sont systématiquement et en permanence en manque de moyens financiers, elle les met en concurrence les uns contre les autres. Car la «manne financière» n'est pas répartie équitablement mais n'est attribuée qu'aux établissements ayant proposé un concept de «formation numérique». La stratégie double est qu'ainsi, on favorise les concepts voulus, tout en créant une désolidarisation systématique des établissements et des collègues puisqu'ils doivent entrer en concurrence avec leurs concepts.

Lernfabrik 4.0: du behaviorisme au lieu de formation

Le «pacte numérique#D» fait partie de la nouvelle définition de l'école et de l'enseignement en voie vers une «fabrique pour apprentissage 4.0» (Lernfabrik 4.0) de plus en plus automatisée et gérée numériquement.

On y dégrade les enseignants en travailleurs sociaux et accompagnateurs d'apprentissage. L'objectif est de remplacer l'enseignement par l'instruction automatisée à l'aide de logiciels numériques et de systèmes linguistiques. Ces modèles ne nous parviennent pas de la pédagogie mais de la cybernétique et du behaviorisme. Ils ne sont pas neufs, ils correspondent plus ou moins à «l'apprentissage programmé» des années 1960, actualisé par la nouvelle technologie informatique et le Big Data Mining comme autorité de contrôle et de domination à l'arrière-plan. Ce ne sont plus des écoles mais des systèmes d'apprentissage contrôlé, basés sur le web, calculés

par des algorithmes. Les Américains aisés, et la plupart des leaders de la Silicon Valley, envoient leurs enfants dans des écoles avec des enseignants vivants et empêchent ainsi que leur progéniture soit scolarisée automatiquement par des logiciels des systèmes linguistiques. *Martin Schulz*, président du Parlement européen, écrivit en 2014: «Les multinationales de l'Internet et les services de renseignements veulent l'homme entièrement déterminé. Si nous voulons continuer à être libres, nous devons nous défendre et changer de politique.» Cela vaut surtout pour la politique de l'enseignement. Elle doit se séparer de la focalisation sur la technique numérique pour à nouveau s'approcher des hommes et de leurs manières d'apprendre et de se former afin que les générations futures puissent profiter d'un avenir humain et démocratique.

Sept demandes

Ce qu'il faut exiger en lieu et place des infrastructures et du matériel informatiques:

Quelles (hautes) écoles voulons-nous?

1. En Allemagne, les écoles et les hautes écoles sont des établissements de formation en traditions humanistes et démocratiques. Elles doivent placer l'être humain au centre et non pas des systèmes techniques et leurs cycles de développement. Ce qu'il faut, c'est davantage d'enseignants, de mentors et de tuteurs mais pas de matériel informatique.
2. Les médias et leur utilisation sont des outils de l'enseignement dans un contexte pédagogique ou didactique. Ce sont d'éventuels moyens auxiliaires pour faciliter l'enseignement et l'apprentissage. Les enseignants sont les seuls à décider de l'utilisation sensée des supports d'apprentissage sur la base de leur formation et selon leur droit fondamental garantissant la liberté de l'enseignement et de méthode.
3. Ni les enseignants ni les élèves peuvent être forcés d'utiliser des appareils numériques, tels les tablettes ou les smartphones pendant les cours. Tout enfant doit avoir la possibilité de suivre l'enseignement et de faire ses devoirs sans appareils électroniques sans être défavorisé.
4. Personne n'a le droit d'enregistrer ou d'échanger entre eux les données des écoles et des élèves ou de les utiliser pour profils d'apprentissage. Les données des élèves, en tant que mineurs juridiquement protégés, sont protégées par la loi allemande. Il est urgent de légiférer dans ce domaine avant d'installer des systèmes techniques.
5. Selon les pédiatres, les spécialistes des sciences de la cognition, les représentants de la recherche sur l'impact médiatique et la pédagogie, les médias avec écrans pendant les premières années de scolarité n'aident pas à l'apprentissage.
6. Les compétences médiatiques pour garantir les chances de formation sont la lecture, l'écriture et le calcul. Tout investissement

dans ces techniques culturelles et l'encouragement à la lecture sont décisifs pour des parcours scolaires réussis.

7. Toute utilisation des médias en classe doit être évaluée du point de vue pédagogique: cela dépend de l'âge et de la situation d'apprentissage.

PS: La question de la numérisation se pose différemment dans les écoles professionnelles. Les apprenants sont des jeunes adultes, dont on peut attendre davantage de responsabilité dans l'utilisation des médias numériques. Ces écoles doivent être bien équipées pour former les jeunes gens de manière à ce qu'ils soient aptes à la réalité du terrain. •

Contacts: Prof. Dr. R. Lankau, Fakultät M+I, HS Offenburg, Badstr. 24, 77652 Offenburg; Dr. Matthias Burchardt, Institut für Bildungsphilosophie, Anthropologie- und Pädagogik der Lebensspanne, Universität zu Köln, Albertus-Magnus-Platz, 50931 Köln; Peter Hensinger, Bismarckstr. 63, 70197 Stuttgart

Premiers signataires (état au 2 novembre 2016)

Prof. Dr. Hans-Jürgen Bandelt, FB Mathematik, Universität Hamburg • Prof. Dr. Peter Bender, Institut für Mathematik, Universität Paderborn • Prof. Dr. Armin Bernhard, Allgemeine Pädagogik, Universität Duisburg-Essen • Prof. Dr. Peter Buck, Pädagogische Hochschule, Institut für Sachunterricht, Im Neuenheimer Feld 561, 69120 Heidelberg • Dr. Matthias Burchardt, Universität zu Köln • Dr. Burkard Chwalek, OStr. i. K., Lehrer am Gymnasium (Latein, Geschichte, Philosophie), Hildegardisschule Bingen • Prof. Dr. Karl-Heinz Dammer, Institut für Erziehungswissenschaft, Abteilung Allgemeine Pädagogik, Pädagogische Hochschule Heidelberg • Prof. Dr. Ursula Frost, Universität zu Köln • Prof. Dr. Andreas Gruschka, Erziehungswissenschaften, Goethe-Universität Frankfurt • Prof. Dr. Dr. Wolfgang A. Halang, Informationstechnik, FernUniversität Hagen • Prof. Dr. Ulrich Heinen, Gestaltungstechnik und Kunstgeschichte, Dekan der Fakultät Design und Kunst, Bergische Universität Wuppertal • M.A. Peter Hensinger, Diagnose Funk • Dr. Anette Hettinger, Pädagogische Hochschule Heidelberg • Prof. Dr. Edwin Hübner, Freie Hochschule Stuttgart, Stuttgart • Dr. phil. Beat Kissling, Erziehungswissenschaftler & Psychologe, Kantonschullehrer & Hochschuldozent • Prof. Dr. Hans Peter Klein, Universität Frankfurt • Josef Kraus, Gymnasiallehrer und Schulleiter i.R. • Prof. Dr. Jochen Krautz, Fakultät für Design und Kunst, Bergische Universität Wuppertal • Prof. Dr. Volker Ladenthin, Lehrstuhl für Historische und Systematische Erziehungswissenschaft, Bonn • Prof. Dr. phil. Ralf Lankau, Hochschule Offenburg • Ingo Leipner, Journalist, Bensheim • Prof. Dr. Gerhard Lembke, Duale Hochschule Mannheim • Prof. Dr. Peter Lutzker, Anthropologie, Freie Hochschule Stuttgart • Prof. Dr. Pierangelo Maset, Institut für Kunst, Musik und ihre Vermittlung, Leuphana Universität Lüneburg • apl. Prof. Dr. Niko Paech, Eibenweg 26, 26131 Oldenburg • Prof. Dr. Ingo Reuter, Viersen • Dr. Klaus Scheller, Pädagogische Hochschule, Heidelberg • Prof. Dr. Roy Sommer, Anglistische Literatur-, Kultur- und Medienwissenschaft, Bergische Universität Wuppertal • Prof. Dr. Hubert Sowa, Professor für Kunst und ihre Didaktik, Pädagogische Hochschule Ludwigsburg • Prof. Dr. Dr. Manfred Spitzer, Psychiatrische Universitätsklinik & Transferzentrum für Neurowissenschaften und Lernen, Universität Ulm • Hagen Steffel, Wissenschaftlicher Mitarbeiter, Institut für Kunst, Musik und ihre Vermittlung, Leuphana Universität Lüneburg • Prof. (em.) Dr. Gertraud Teuchert-Noodt, Neurobiologie, Universität Bielefeld • Prof. Dr. Werner Thiede, Richard-Wagner-Strasse 8, D-75242 Neuhausen • Prof. Dr. Christoph Türcke, Hochschule für Grafik und Buchkunst Leipzig • Prof. em. Dr. Rainer Winkel, Erziehungswissenschaft, Berlin • Dr. phil. Lutz Wittenberg, Erziehungswissenschaftler und Berufsschullehrer, Oberwangen, Schweiz

Cette pétition a été lancée par l'association internationale «Gesellschaft für Bildung und Wissen e.V.». On peut la signer à l'adresse suivante: <https://bildung-wissen.eu/kommentare/erklarung-trojaner-numeriquepakt.html>

Courrier  des lecteurs

A propos de l'importance de l'éducation

Le journal *Horizons et débats* n° 25/26 du 14 novembre est à nouveau incroyablement bon et utile pour comprendre ce qui se passe dans le monde. Aujourd'hui, je veux vous remercier pour les excellentes réflexions de *Dieter Sprock* et les recommander instamment à tous les enseignants et parents. La mise en retrait de l'activité principale des parents et des enseignants, décrite dans son article, a des conséquences graves. Nous devons rester un modèle exemplaire, un point de repère et un roc inébranlable dans la tempête, pour la vie de l'enfant et de l'adolescent.

Actuellement, cette tâche est effectuée, comme jamais auparavant par d'autres «assistants éducatifs». Dans d'innombrables rencontres avec les parents de mes élèves, j'ai ressenti le désir profond des parents d'être reconnus et approuvés par leur progéniture et de vivre avec eux en véritable partenariat. Un monde à l'envers.

Mon souhait pour tous les enseignants est de ne pas rejoindre ce désir profond des parents, mais d'enseigner aux enfants à suivre

tout naturellement le «chef de meute» et de transmettre les contenus d'apprentissage avec joie, tout en accompagnant les élèves avec empathie, au cours des différentes étapes de leur apprentissage. Les nouveaux médias ont, de manière appropriée, également leur place dans la salle de classe. Cependant, le pacte numérique doté de 5 milliards d'euros de la ministre fédérale de l'Éducation Mme *Wanka*, (je vous prie de signer la pétition en ligne www.bildung-wissen.eu) ou bien la «Lernfabrik 4.0» ne sauront remédier aux problèmes actuels. Ceux qui préfèrent remplacer les enseignants par les «accompagnateurs d'apprentissage», l'«apprentissage autorégulé» et les «logiciels d'apprentissage automatisés» poursuivent d'autres objectifs. L'être humain n'apprend bien qu'en bonne relation avec ses semblables. Donc, continuons à enseigner/vivre avec empathie, compétence et joie – voilà l'idée fondamentale de ce bel article.

Gisela Schopf, Berlin

Le miracle du développement humain

Un plaidoyer pour l'humanisme malheureusement tombé dans l'oubli!

par Moritz Nestor

La couverture du livre «Entwicklungswunder Mensch» de Hans-Dieter Schmidt et Evelyn Richter (1980) nous montre toute la tendresse entre mère et enfant, la menotte d'un petit bébé serrant fortement l'auriculaire de sa maman. Aucun texte. La force d'expression particulière, inhérente aux photos en noir et blanc à gros grains, touche directement l'âme du lecteur.

Y a-t-il un plus beau symbole pour caractériser la dimension profonde de l'humain? Un enfant et sa mère, moi et toi. La scène originelle de la vie humaine: l'amour maternel, l'essence de la vie. L'éternel dans l'histoire humaine: «Une nouvelle lumière s'allume, une étoile, qui peut-être brillera de manière incroyablement belle, ... un nouvel être ... embrasse la terre ...» (p. 5). Le début de la vie humaine est la mère et son amour: «De toi à moi» (p. 86). Voici ce que la pédagogie européenne (Comenius, Erasmus, Rousseau, Pestalozzi, Herder, Schiller, Goethe et tant d'autres) et ce que les écoles de psychologie personnaliste (psychologie individuelle, psychologie du moi, néo-analyse, psychologie moderne du développement, théorie de l'apprentissage social, anthropologie personnaliste et d'autres) soulignent depuis longtemps: Au début de la vie, il y a le lien entre la mère et l'enfant, pas d'impulsions ou d'instincts ou de programme, seulement la relation interpersonnelle du «Toi et moi». De la rencontre amoureuse du nouveau-né avec le toi maternel grandit le moi de l'enfant: du toi au moi.

Alors qu'en République fédérale allemande (RFA) un tsunami provenant de l'École de Francfort, de l'anti-pédagogie, de l'«éducation antiautoritaire», de la cybernétique, du constructivisme et d'autres courants semblables s'est abattu sur les élites intellectuelles, les écoles supérieures, les institutions d'éducation et de formation et la famille en tant que fondement vivant du développement humain commença à se désagréger. La famille garda toute son importance en République démocratique allemande RDA. Cette particularité est confirmée en s'entretenant sans préjugés avec les habitants de l'ancienne RDA: tandis qu'à l'Ouest la famille a été dissoute, elle a survécu à l'Est.

En 1990, un cofondateur du «Nouveau Forum» et ministre du gouvernement Modrow me demanda de lui expliquer l'absurdité des années 68. «Les vociférations pseudo-intellectuelles de ce Dutschke m'ont toujours répugné», disait-il. Il n'arrivait pas à comprendre pourquoi les enfants ayant connu la prospérité voulaient abolir la famille et

l'éducation au profit d'une éducation antiautoritaire.

Lorsque j'essayai de lui expliquer que, suite à l'École de Francfort, la famille a été diffamée en tant qu'«agence de socialisation du capitalisme» et «du caractère autoritaire», il me regarda avec de grands yeux et déclara: «C'est totalement farfelu!» Il n'en est pas moins resté bouche bée lorsque j'essayai de lui faire comprendre que le Mouvement de 68 considérait toute autorité comme néfaste. Et lorsque j'essayai de lui expliquer que de nombreux membres des soixante-huitards étaient possédés par l'idée que selon Sigmund Freud l'enfant est dès sa naissance un «pervers polymorphe» et sa mère son premier «objet d'impulsion», là, c'en était trop. A juste titre!



Le livre de Hans-Dieter Schmidt et Evelyn Richter «Entwicklungswunder Mensch» est un témoin merveilleux pour l'immunité de l'intellectuel et du citoyen en RDA et demeure aujourd'hui encore une force pour un grand nombre d'habitants de l'ancienne RDA face aux idéologies occidentales de l'anti-pédagogie et de la lutte contre la famille.

Alors que par exemple les intellectuels d'Allemagne de l'Ouest se trouvant sous l'influence américaine donnent une fausse image de l'être humain, en le qualifiant d'être impulsif et soumis à ses instincts, agissant selon le système de stimulation-réaction, nous lisons dans «Entwicklungswunder Mensch» les surprenantes phrases suivantes – allant à l'encontre du marxisme – de Karl Marx de l'année 1867: «Une araignée fait un travail ressemblant à celui du tisserand et une abeille par la construction des cellules de cire peut faire honte à bon nombre de nos architectes. Ce qui différencie dès le début le plus mauvais architecte de la meilleure abeille est le fait qu'il ait construit la cellule d'abord en pensée, avant de la construire en cire. [...] Outre l'effort des organes exécutant le travail, il faut pendant toute la durée du labeur la

volonté adéquate s'exprimant par une attention constante [...]» (p. 184)

Salutaire dans ce livre est l'inébranlable principe suivant: l'être humain est de par sa nature, un être familial ne pouvant se développer en une personne sociale que grâce à l'amour du père et de la mère. Les parents en tant qu'autorités naturelles et modèles sont les gardiens conducteurs des dispositions sociales de l'enfant: l'observation et l'identification avec les parents permet un «apprentissage donné par l'autorité de l'éducateur». «Tous les éducateurs s'efforcent consciemment ou inconsciemment de s'assurer de cette autorité – ceci par différents moyens. Makarenko s'est penché intensivement sur cette question. Il critique les fausses méthodes de s'assurer de l'autorité: oppression de l'enfant et abus de pouvoir, frime, vantardise et pédanterie mesquine, moralisation prêcheuse, bonté et amour exagérés, copinerie, corruption par des cadeaux et des promesses. Il oppose à ces faux moyens ceux qu'il pense être les bons. Il conseille aux parents:

«La base essentielle de l'autorité parentale ne peut provenir que de la vie et du travail des parents, de leur image de citoyen, de leur comportement [...]. Ils doivent vivre leur vie de manière sincère et réelle, sans efforts spéciaux devant leurs enfants.» [...]

Le plaidoyer de Makarenko met en évidence l'autorité vécue spontanée de l'éducateur sincère, ouvert, critique, faisant un travail pratique, s'engageant dans la communauté; cela dénonce toute forme d'autorité vaniteuse et artificielle.

Une telle autorité naturelle réduit le poids de la responsabilité éducative. Elle crée en même temps des conditions pour ressentir le désir de la responsabilité et suite à cela, de puiser des forces pour prendre en charge avec enthousiasme et joie, ainsi qu'avec le sérieux nécessaire, le fardeau du travail éducatif. Cela est rémunérateur: le miracle naturel du développement de l'enfant se joue devant les yeux de l'éducateur, il peut s'en réjouir, il peut l'étudier, il peut être fier de son accomplissement et de son résultat – d'avoir participé au développement d'une personnalité enfantine consciente et sociale.» (p. 246)

C'est sur ces mots que le livre se termine. Ce sont des phrases qui pourraient également être tirées d'ouvrages des représentants de la psychologie personnaliste et de la pédagogie, tombés dans l'oubli après les années 80. Que penser des phrases suivantes du livre: «Dès sa naissance, le nouveau-né est un être



Hans-Dieter Schmidt & Evelyn Richter (1980):
Entwicklungswunder Mensch.
Leipzig/Jena/Berlin: Urania Verlag.

social. Il a besoin d'un partenariat et d'interactions humaines et il est biologiquement équipé pour cela. [...] Le sourire est la première façon de saluer dont dispose l'enfant! Ainsi, il manifeste ses besoins et ses capacités de communication. [...] le sourire et le rire influencent le partenaire; il ne peut s'empêcher d'être abordable, amical et prêt au contact.» (p. 86s.)

Ce sont également des phrases qui prêtent à réflexion et mettent en garde: peut-être devrions-nous de temps en temps mieux écouter les personnes ayant vécues en RDA et affirmer moins vite, le sourire aux lèvres, que nous venons d'un pays démocratique.

Ce livre, injustement tombé dans l'oubli, est en tout cas un plaidoyer pour l'humanité, pour la famille et pour l'autorité naturelle du père et de la mère en tant que valeurs éternelles. Son importance est telle que nous le répétons: grâce à l'observation et à l'identification avec les parents bien-aimés, «l'enfant apprend naturellement de l'autorité des éducateurs», en tout temps, partout au monde, dans toutes les cultures. La volonté de vouloir dissoudre cela dans une espèce de «nouveau» monde peuplé d'êtres humains à la sauce du «transhumanisme» est un crime violent le perpétuel droit naturel de l'enfant à être éduqué par les premiers semblables de tout être humain: sa mère et son père. •

Les familles en RDA

mb. Il y a environ dix ans, quand j'ai voyagé pour la première fois dans les nouveaux Länder d'Allemagne, je me suis soudainement rendu compte des préjugés profondément ancrés en moi – avant tout concernant la famille. J'ai appris à connaître plusieurs familles de façon très personnelle, presque toutes avaient entre trois et cinq enfants. Cela m'a frappé de voir à quel point la vie en famille était vivante. Les parents s'occupaient affectueusement de leurs enfants qui leur étaient très proches.

Et cela indépendamment de leurs convictions politiques pour ou contre le socialisme, de leur engagement professionnel: la famille était toujours prioritaire. On faisait la cuisine ensemble, on mangeait tous ensemble à la maison, on s'occupait des devoirs scolaires des enfants, on fêtait ensemble les anniversaires, Noël ou Pâques.

Même s'il y avait des conflits ou des divergences d'opinion, les adolescents ne se détournaient jamais des parents et de leurs frères et sœurs, comme je l'ai vécu en Allemagne de l'Ouest dans les années 1968. La cohésion familiale était pratiquée au jour le jour, on vivait tous ensemble avec plaisir et cela allait de soi.

Les jeunes ne connaissaient simplement pas l'idéologie, les points de vue de notre génération des années 1968 en Allemagne de l'Ouest: nous étions d'avis que les parents étaient tous bornés et ringards, qu'ils ne connaissaient rien aux nouveaux modes de vie et qu'ils faisaient obstacle à notre liberté et à l'épanouissement

personnel. «Trau keinem über 30!» [«Ne te fie pas aux personnes de plus de trente ans!»] – voilà le slogan avec lequel une grande partie d'une génération entière s'est détournée et opposée à leurs parents. Quand j'étais jeune fille, les fêtes en famille étaient mal vues et le soir de Noël, je manifestais mon dédain des «petits bourgeois» en allant boire des bières dans un bar au lieu de m'asseoir près de l'arbre de Noël en famille.

Quand nous avions des problèmes à l'école, au travail, avec les amis ou en amour, nous n'aurions jamais cherché de conseils auprès de nos parents. Les discussions sur des questions politiques ou sociales – jamais avec les parents, si ce n'est que pour revendiquer notre contradiction fondamentale. En tant qu'adolescents ou jeunes adultes, nous savions déjà tout mieux que les «vieux» même quand nous n'avions pas la moindre notion d'un sujet. Prendre au sérieux les expériences de nos parents? Jamais!

Quand j'ai rencontré ces familles de l'ancienne RDA, je me suis subitement rendu compte de mes gros préjugés face à la RDA, bien que j'avais déjà fait un gros travail sur moi-même au niveau intellectuel et émotionnel concernant mes opinions de jeunesse totalement erronées. Car, je n'étais pas seulement un enfant des années 68 mais aussi de la guerre froide: selon l'idéologie de l'époque, «à l'Est» tous les enfants étaient placés dans des crèches déjà bébés et éduqués en collectif à vivre selon une doctrine stricte.

Les parents passaient leur temps dans le processus de production et participaient à l'édification du socialisme. La joie et l'humanité, la liberté personnelle et la vie de tous les jours n'existaient pas dans mon imagination. Tout était sérieux, sombre et triste. Toute personne était soit indicateur de la Stasi soit victime. Tout le monde ne pense toute la journée qu'au fait qu'ils vivent dans une dictature et qu'ils veulent la quitter mais n'en ont pas le droit. Jamais je n'aurais pensé que toute personne avait d'abord une vie privée, que leur famille et leurs amis étaient importants pour eux et pour leur vie.

Le chanteur Sting avait créé dans les années 1980 une chanson contre la course à l'armement, dans laquelle il chantait:

*We share the same biology
Regardless of ideology
What might save us, me, and you
Is if the Russians love their children too
Nous partageons tous la même biologie
indépendamment de l'idéologie
Ce qui peut nous sauver, nous, moi et toi
c'est si les Russes aiment leurs enfants aussi.*

Avec cette chanson, il exprime l'espérance que l'humanité puisse trouver la paix, si elle accepte sa nature. Sting parlait d'une nature humaine commune – je me rappelle que cette chanson avait touché quelque chose en moi.

Trente ans plus tard, grâce aux expériences faites dans la partie occidentale de

notre pays, j'ai compris qu'indépendamment de toute idéologie, les liens familiaux sont une constante de la nature humaine, et qu'il est possible de mener une vie plus heureuse et plus épanouie, si l'on y adapte sa vie. •

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier
Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6
IBAN: CH640900000877484856
BIC: POFICHBEXXX
Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.– frs/ 108.– euros
ISSN 1662 – 4599

© 2016 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».